

CRUZILLE

au fil de l'eau



BULLETIN MUNICIPAL

N° 14 Janvier 2000

LE MOT DU MAIRE

L'année qui s'achève sera sans nul doute encore plus fêtée que les précédentes. Elle mettra un terme au XXe siècle. Ce siècle connut l'explosion des technologies en tous genres, entraînant du même coup une augmentation considérable du niveau de vie, pour nous autres habitants privilégiés des pays riches.

CRUZILLE, commune rurale par excellence aura subi durant ces dernières années le même sort que les autres villages éloignés d'une ville : stagnation voire diminution de la population avec pour conséquence la disparition des commerces. Durant le même temps nos agriculteurs se sont spécialisés pour la plupart dans la viticulture, du fait de structures inadaptées pour d'autres productions et de la vocation de nos sols à porter des vignes à haut potentiel qualitatif...

A partir des années 50 nos dirigeants ont toujours eu à coeur de favoriser la productivité pour assurer notre autosuffisance alimentaire dans un premier temps puis pour conforter nos exportations par la suite.

Les effets pervers se sont rapidement manifestés en matière de pollution sans pour autant être combattus. Depuis quelques années toutes les orientations prises par nos responsables ont eu pour but de mieux respecter l'environnement. Ce sera le challenge du XXIe siècle pour nos démocraties occidentales.

Le thème de ce bulletin municipal sera consacré à l'eau. Cette eau que nous devons protéger puisqu'elle est l'élément essentiel du cycle biologique, donc de la vie.

Heureusement, nos comportements évoluent. Ils devront continuer à le faire si nous voulons transmettre un cadre de vie digne de ce nom à nos enfants.

Les réflexes sont bien engagés. Il ne nous reste qu'à les conforter au fil des années.

Nous avons la chance de vivre dans une commune rurale à caractère viticole riche par ses paysages et son patrimoine. Sachons valoriser ce milieu qui nous est si souvent envié.

Dans les pages qui suivent les différents responsables de notre commune vont vous retracer les actions conduites durant l'année écoulée. Qu'ils soient remerciés pour leur travail.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux dans les premiers jours de Janvier, pour une soirée conviviale,

Je tiens d'ores et déjà à vous présenter mes meilleurs voeux pour l'année 2000.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, joie, et santé ! Qu'elle comble tous vos souhaits !

Michel BALDASSINI



pages financières

COMPTE ADMINISTRATIF DE 1998

TOTAL des RECETTES : 1 441 622.27

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 150 973.54

Produits des services	5 540.25	
Concession au cimetière		667.00
Redevance d'occupation du domaine public		1 463.25
Droit de chasse		1 500.00
Autres organismes		1 100.00
Remboursement par redevable		800.00
Impôts et taxes	344 121.05	
Produit des quatre taxes		320 735.00
Licence des débits de boisson		75.00
Taxe additionnelle aux droits de mutation		23 025.05
Attribution sur permis de chasser		286.00
Dotations, subventions	482 825.66	
DGF dotation forfaitaire		349 689.00
Dotation élus locaux		12 897.00
Subventions des communes		2 294.10
Fond national taxe professionnelle		7 228.00
Fond départemental taxe professionnelle		53 639.00
Compensation pour exonération taxe foncière		583.00
Dotation de compensation taxe d'habitation		10 607.00
Dotation de développement rural		20 599.00
Fonds national de péréquation		18 034.00
Autres attributions et participations		7 255.56
Autres produits de gestion courante	2 797.00	
Impôts fonciers		2 797.00
Atténuation de charges	3 300.69	
Remboursement salaire		1 598.88
Remboursement charges sécurité sociale		1 701.81
Produits financiers	415.00	
Revenu de titres		415.00
Produits exceptionnels	300.00	
Transfert de charges	1 253.03	
Indemnités de sinistre		1 253.03
Produits antérieurs	310 420.86	
Partie d'excédents de fonctionnement antérieurs		310 420.86

SECTION D'INVESTISSEMENT : 290 648.73

Fonds de compensation de la TVA	31 444.00
FDAEC	27 718.00
Dotation Globale d'Equipement	60 972.00
Remboursement de prêt	4 000.00
Partie d'excédents de fonctionnement antérieurs	166 514.73

TOTAL des DEPENSES : 1 143 279.93

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 750 614.39

Charges à caractère général	290 193.32	
Electricité, eau et assainissement		28 829.41
Combustible		26 758.43
Carburant		5 155.15
Fournitures d'entretien		5 695.76
Fournitures de petit équipement		8 304.96
Fournitures de voirie		5 149.49
Fournitures de bureau		8 535.59
Fournitures scolaires		8 433.37
Entretien de terrains		10 505.85
Entretien de bâtiments		23 700.84
Entretien de voies et réseaux		79 340.33
Entretien de matériel roulant		13 026.22
Entretien autres biens immobiliers		2 109.58
Maintenance de matériel et outillage		7 139.45
Primes d'assurance		10 261.47
Doc. Générale et technique		2 743.00
Indemnité du comptable		1 569.00
Honoraires		9 521.76
Divers		2 397.00
Fêtes et cérémonies		7 471.65
Publications		3 698.10
Frais divers de publicité		603.00
Missions		250.00
Frais de PTT		6 593.21
Cotisations		2 358.31
Frais de gardiennage		1 485.36
Frais nettoyage des locaux		3 530.03
Impôt foncier		5 027.00
Charges de personnel	322 976.59	
Cotisation Centre de gestion		4 422.46
Rémunérations		226 343.17
Charges sociales		92 028.96
Autres charges de gestion courante	103 262.75	
Indemnités et cotisations des élus		46 583.29
Contribution aux organismes de regroupement		33 523.46
Autres dépenses obligatoires		170.00
Subventions aux associations locales		22 986.00
Charges financières	34 181.73	
Intérêts des emprunts		34 181.73

SECTION D'INVESTISSEMENT : 392 665.54

Déficit d'investissement antérieur reporté	197 687.74
Remboursement du capital des emprunts	51 928.66
Dépôts et cautions	7 000.00
Travaux dans salle communale	95 059.93
Travaux de voirie	1 994.76
Travaux de bâtiment	7 238.41
Matériel et outillage	8 305.85
Mobilier	23 450.19

Résultat de clôture : + 298 342.34



LE BUDGET PREVISIONNEL DE 1999

RECETTES

<u>Section de fonctionnement</u>	1 116 599
Excédent antérieur reporté.....	276 544
Atténuation de charges.....	15 000
Vente de produits.....	3 900
Impôts et taxes*.....	332 760
Dotations, subventions, participations.....	485 595
Autres produits de gestion courante.....	2 800
 <u>Section d'investissement</u>	 608 815
Subventions d'investissement.....	111 111
Affectation excédent de fonctionnement 98.....	123 815
Dotation de la section de fonctionnement.....	241 207
Fond de compensation de la TVA.....	102 532
Reprise tracteur.....	30 150
 Total:.....	 1 725 414

DEPENSES

<u>Section de fonctionnement</u>	1 116 599
Charges à caractère général.....	259 700
Charges de personnel et frais assimilés.....	362 400
Dépenses imprévues.....	105 261
Autres charges de gestion courante.....	118 600
Charges financières.....	29 431
Virement à la section d'investissement.....	241 207
 <u>Section d'investissement</u>	 608 815
Déficit antérieur reporté.....	102 017
Immobilisations corporelles.....	195 000
Immobilisations en cours.....	56 998
Remboursement d'emprunt et dette.....	54 800
Voirie.....	200 000
 Total:.....	 1 725 414

ETAT CIVIL 1999



DECES

Paul JACOB le 27/02/99 94 ans
Marcelle CHARREAUX née GUILLEMAUD
le 14/08/99 95 ans
Marcelle BONVILAIN le 1/10/99 86 ans
Gabriel CHAMBARD le 2/12/99 73 ans

Avis de mise à jour officielle cette année
M. PONTIUS Edgar
"MORT EN DEPORTATION le 28/04/45

MARIAGE

Thierry Louis RUFFIN et Emmanuelle BERRY le 26/06/99



NAISSANCES

Charlie TABOULET le 27/12/98
Alisson GUERIN le 20/05/99
Axelle POULTIER le 5/06/99
Nathanaël RUFFIN le 28/08/99
Alexis THEVENET le 4/09/99

RECENSEMENT MARS 1999

Population municipale: 231
Population comptée à part: 66 enfants à l'IMP et 2 étudiants

POPULATION TOTALE: 299 habitants

BREVES COMMUNALES

La CLOCHE DE L'ECOLE

qui ne fonctionnait plus depuis de longues années a été dépeçue par Yves Maréchal avec l'aide de Gérard Chambard. Il en a refait le bâti en chêne, a décapé la cloche. Elle est apparue alors dans toute sa beauté, ornée de vierges et fleurs de lys. D'où pouvait-elle provenir alors ? Il l'a donc remise en place et depuis, l'heure de la récréation peut sonner à l'école !



Le RALLYE DES VINS-MÂCON ne passera pas à Cruzille cette année, mais par contre

Cruzille accueillera **LE SAMEDI 1ER JUILLET 2000 l'ARRIVEE** de la 1ère étape de la course cycliste **SOUVENIR David BROCK** (11ème édition)

Ce sera l'occasion n'en doutons pas, d'organiser une animation à la hauteur. Les associations une fois de plus sans doute, sauront conjuguer leurs efforts pour faire de cette journée une réussite en tout point.

PASSAGES DE LA BENNE DECHETERIE MOBILE EN 2000

Bissy :	samedi matin de 8 h 30 à 12 h	les 15/01, 18/03, 17/06, 16/09
Burgy :	samedi après-midi de 13 h 30 à 17 h	les 15/01, 18/03, 17/06, 16/09
Chardonnay :	samedi après-midi de 13 h 30 à 17 h	les 04/03, 03/06, 02/09, 02/12
Cruzille :	samedi après-midi de 13 h 30 à 17 h	les 08/01, 01/04, 01/07, 07/10
Grevilly :	samedi après-midi de 13 h 30 à 17 h	les 05/02, 06/05, 05/08, 04/11
Lugny :	samedi matin de 8 h 30 à 12 h	les 08/01, 04/03, 06/05, 01/07, 02/09, 04/11
St Gengoux :	samedi matin de 8 h 30 à 12 h	les 05/02, 01/04, 03/06, 05/08, 07/10, 02/12

Il n'est pas nécessaire d'attendre le passage à Cruzille, tous les lieux peuvent être utilisés.

LA VIE DE L'ECOLE par Jean-Paul RICHY

Effectifs : 28 élèves pour l'année 1999/2000

3 viennent de Grevilly

2 " de Chardonnay

4 " de Martailly

2 " de l'I.M.P.

Classe CE/CM 10 élèves

1 CM2 - 5 CM1 - 2 CE2 - 2 CE1

Classe maternelle/CP 18 élèves

3 CP - 4 Grande Section -

5 Moyenne Section - 6 Petite Section



Activités de l'année 1998/1999

Décembre 98 : Spectacle de Noël au château.

Printemps 99 : 2 spectacles au théâtre à Mâcon pour les grands.

Mai 99 : Journée sportive à Lugny pour les élèves du cycle 2 et du cycle 3 avec les autres écoles du canton.

Juin 99 : Sortie "Vélo sur la Voie Verte" pour la classe des grands avec visite du musée du vélo et du château de Cormatin.

Voyage à Lyon au "Parc de la Tête d'Or" en train et métro pour la classe des petits.

Kermesse scolaire.

VENDANGES DE L'AN 2000 : à cette occasion les associations seront sollicitées pour une grande fête dans le canton les **14 et 15 OCTOBRE 2000**.

PROMENADE A OUXY

Depuis toujours Cruzille en Mâconnais est connu pour sa tradition viticole, en revanche sa tradition dans le domaine de l'élevage l'est moins.

C'est pourquoi nous vous invitons, vous et vos amis, à vous rendre au hameau d'Ouxy où vous pourrez apercevoir dans les herbages, des bœufs charolais, des moutons mais aussi des chevaux élevés par Monsieur et Madame Georges CHAMPLAUD : ces chevaux trotteurs français ont souvent les honneurs de la presse hippique (Comtesse d'Ouxy, Hussard d'Ouxy, Farceur d'Ouxy etc...), ils sont un pur produit de notre village.

Toutes nos félicitations aux propriétaires

MAIRIE de CRUZILLE ouverte de 16 H 00 à 18 H 30 les mardis et vendredis

COMMISSION VOIRIE COMMUNALE

Au début de l'année, le tracteur posant quelques problèmes lors du déneigement, des frais importants étant à envisager (différentiel cassé), son changement s'imposait. Nous avons donc choisi un modèle plus récent (une bonne occasion, quatre roues motrices et plus puissant) pour un montant de 111 000 F HT.

Quelques temps plus tard, le rotor du broyeur fut changé : 9 940.30 F HT

Tous les deux ans, la commune engage des frais importants pour entretenir la voirie. Ces travaux exécutés courant juin ont eu pour but les réparations suivantes :

- 1/ les VC 3 et 4 de Grevilly à Fragnes (route empruntée par le Rallye des vins)
- 2/ la portion entièrement refaite, de la place jusqu'au bâtiment communal (Maison Bodelet): pose de drains, assainissement des fossés et évacuation des eaux pluviales.
- 3/ la montée vers le plateau de Brinchamps (VC 206) et la partie basse vers la départementale
- 4/ une portion de la VC 207 (secteur anciennement Maison meunier)
- 5/ une longueur de 500m à Ouxy en partant de l'Echelette avec curage du fossé
- 6/ Amorce du chemin rural de Sagy à Charcuble (vers Cave Guillot Alain)

Tous ces travaux ont été effectués pour un montant de 147 190 F HT, subventionnés à concurrence de 77 086 F

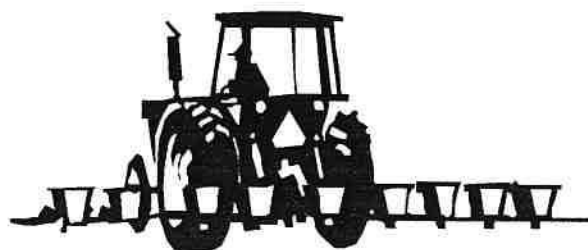
Début Septembre, le chemin des Rosiers fut réparé (subvention FDAVER), la demande étant faite depuis 1995, élargissement de celui-ci et rehaussement avec empierrement pris sur le site et couche de finition en sable de carrière furent mis en oeuvre pour un total de 32 135 F HT, subventionné pour 18 825 F.

Carrière de Fragnes : Le cran tiré s'épuisant et le remorques prises nous indemnisant peu des frais de tirage, nous avons décidé que celui-ci sera à la charge des preneurs par la suite.

Voici quelques chiffres qui, je suppose, vous donneront aperçu des frais occasionnés par la réfection des voies communales : prix HT

- goudronnage 18 F le m2
- GNT 0/31.5 (cailloux) avec compactage 58.50 F le m2
- enrobé noir (80 à 100 kg au m2) 530 F la tonne
- réparation à l'émulsion avec fournitures 6 750 F la tonne

Espérant n'avoir pas été trop long et pensant avoir répondu à quelques questions quotidiennement posées, je vous adresse à tous, pour le nouveau millénaire, mes meilleurs voeux de Bonheur et Santé.



le responsable,

Alain GUILLOUX

BREVES INTERCOMMUNALES

ANIMATION POUR LES JEUNES

Des mécanismes très complexes permettent désormais de proposer aux jeunes des actions qui peuvent paraître concurrentes, alors qu'en fait elles sont complémentaires. Nous allons essayer de présenter le dispositif en simplifiant.

ANIMATION CHARTE

Le SIVOM a réservé dans le cadre de la Charte des crédits permettant de confier à la M.S.A. cette animation. Madame SIMONIN VACHER, employée au centre social de Cluny a commencé par constituer un groupe de délégués jeunes et adultes

L'état des lieux a montré que dans la quasi totalité des Communes, les foyers de jeunes ont été fermés suite à un fonctionnement anarchique et à des dégradations de locaux. De telles structures ne peuvent en effet perdurer que s'il existe un encadrement adultes faisant respecter les inévitables interdits. L'enquête menée auprès des jeunes avec un taux de réponse de 50% a permis d'évaluer les besoins et conduit à l'organisation d'une soirée à Clessé et d'une sortie détente à la base nautique de Longeville. Parce que les responsabilités ont été évaluées et l'encadrement mis en place, ces actions se sont bien déroulées et l'équilibre financier est approximativement réalisé.

Sont en projet une sortie patinoire, une sortie spectacle et une soirée disque jockey.

C'est la MSA et le groupe de délégués qui gèrent et informent. Cette animation se terminera avec la Charte.

LE CONTRAT EDUCATIF

C'est un mécanisme compliqué proposé dans la précipitation par les Eclaireurs de France et auquel adhère la Communauté de Communes du Haut-Mâconnais. Cette précipitation que nous déplorons tous était liée à des questions administratives.

Trois actions se mettent en place : l'une en direction des jeunes avec le Comité pour l'Enfance du Canton de Lugny basé à St Maurice de Satonnay ; la seconde en faveur des adolescents avec les Eclaireurs de Chardonnay ; la troisième enfin qui prévoit un accompagnement scolaire.

Les informations plus précises sont à demander aux Eclaireurs de Chardonnay ou au Maire de Saint Maurice de Satonnay, délégué pour le suivi de cette affaire.

Le coût se monte pour le Haut-Mâconnais à 10 000 F par an soit 30 000 F pour les 3 années du contrat. Cruzille est concerné puisqu'il fait partie du Haut-Mâconnais.

Il est bon de savoir que seules trois Communautés adhèrent mais certaines communes de la quatrième semblent vouloir nous rejoindre.

LE CONTRAT TEMPS LIBRE

C'est un mécanisme encore plus complexe proposé par la caisse d'Allocations Familiales. Il permet d'amplifier notablement les actions et d'obtenir des financements substantiels complémentaires. Les objectifs restent ceux du contrat éducatif.

La Communauté de Communes du Haut-Mâconnais qui a décidé d'y adhérer devra dépenser sur les 3 ans 34 299 F au lieu des 30 000 ci-dessus.

Les informateurs sont les mêmes que ceux du Contrat éducatif.

Le Comité de pilotage réuni le 20 octobre signale :

- Pour l'accompagnement scolaire Viré est prêt et dispose du personnel pour démarrer à la Toussaint. Fleurville est intéressé mais son potentiel en enfants et en personnel est insuffisant.
- L'activité du mercredi après-midi fonctionne. Depuis le 15 septembre de 13 à 18 heures avec une Directrice et une animatrice.
- En ce qui concerne l'activité ADO, trois sorties sont programmées pour le dernier trimestre 1999. Au 1^{er} trimestre 2 000, les activités débiteront le samedi.

EN CONCLUSION

Des projets se mettent en place. Nos collectivités locales, aussi bien commune qu'intercommunalité, se sont impliquées financièrement. Ne restez pas en marge. Profitez-en. Contactez les responsables signalés dans le paragraphe contrat éducatif.



LE SERVICE HOMME TOUTES MAINS

Ceux qui prennent de l'âge savent bien quelles difficultés ils doivent affronter : les forces déclinent, les articulations deviennent douloureuses, les déplacements sont difficiles et les tâches qu'ils réalisaient auparavant facilement encombrant la vie quotidienne : récupérer les feuilles à l'automne, bêcher au printemps, tondre, désherber, arroser en été, laver la véranda, changer la bouteille de gaz trop lourde ou l'ampoule trop haute, etc...etc...

Les enfants qui sont éloignés, les petits-enfants qui habitent à l'autre bout de la France passent mais ils ne peuvent être toujours là. Et puis est-ce qu'on va profiter de leurs quelques jours de vacances pour leur faire laver la véranda ? En campagne il y a bien les voisins qui donnent un coup de main mais les besoins s'accroissent d'année en année.

Aller dans une petite unité de vie ? Oui mais en attendant qu'elle existe dans le secteur c'est loin et ça coûte. Et quoi de mieux que de rester le plus longtemps possible dans son appartement et dans le quartier où on a toujours vécu. C'est la raison pour laquelle se sont développés les services d'aide aux personnes âgées.

Le portage des repas a été mis en place.

L'Association d'Aide et de Services à domicile de la Région de Lugny qui propose des aides ménagères a également organisé un service de garde à domicile qui fonctionne bien. Ces personnes sont aussi par leur présence régulière un réconfort qui aide à vivre.

Mais elles sont régies par des conventions qui limitent leurs tâches aux travaux ménagers. L'Association a donc mis en place le 1^{er} avril un service homme toutes mains, avec une aide de la charte qui permet de limiter le coût horaire à 70 F. Il s'agit d'une personne qui peut effectuer des petits travaux très divers et ceci sans concurrencer les artisans. Le matériel nécessaire a été acheté grâce à une subvention de 40 000 F accordée par le groupe VIVENDI sur présentation d'un dossier montrant la nécessité de ce service.

Au 31 octobre 242 heures ont été effectuées (moyenne 35h par mois) sur 7 communes. Elles concernent le jardinage 80%, le nettoyage le rangement 15%, le bricolage 5%. Ce sont les plus de 60 ans qui en bénéficient (86%) mais les moins de 60 ans sont pour l'instant acceptés.

La période hivernale sera plus difficile mais il y aura toujours du bêchage, du nettoyage, du bricolage et en cas de neige il faudra ouvrir des chemins.

Ceux qui ont utilisé l'Homme Toutes Mains sont satisfaits ! Qu'on se le dise ! Et si vous avez besoin de lui, téléphonez à l'AASAD de la région de Lugny le vendredi après-midi : n° 03 85 33 01 19. Madame Blanc vous renseignera.



L'AIDE SOCIALE

Les lois de décentralisation ont confié l'Aide Sociale aux Départements qui y consacrent une part importante de leur budget. Dans les Communes existent des Centres Communaux d'Aide Sociale qui, dans le Haut-Mâconnais, ont été supprimés. Nous avons en effet transféré leurs compétences à un Centre Intercommunal d'Aide Sociale qui concerne les 7 communes de la Communauté.

LE DEPARTEMENT

On trouvera en annexe de cet article l'ensemble des dépenses du Conseil Général en 1998. Le total se monte à 697 558 703,92 F. Il augmente de 62 394 021,92 F par rapport à 1997 soit + 9,82 %. C'est un poste très important dans le budget du Département. Une participation est demandée aux Communes. Elle est fonction de divers paramètres. Les décisions d'admission à l'aide sociale dans la commune sont l'un de ces facteurs. On trouvera dans le tableau ci-dessous pour chaque commune, le nombre d'aides accordées et la participation demandée par le Conseil Général.

	décisions d'admission	Participation demandée	évaluation en %
Bissy la Mâconnaise	0	28 583,38 F	6,69
Burgy	1	23 502,85 F	12,82
Chardonnay	0	35 823,19 F	9,76
Cruzille	18	54 812,46 F	12,82
Grevilly	0	11 122,80 F	9,66
Lugny	14	168 502,90 F	10,66
St Gengoux de Scissé	5	110 765,81 F	7,13
TOTAL versé par la Communauté		433 113,39 F	
Soit par habitant		200,42 F	

LES DEMANDES

Lorsqu'une aide sociale est sollicitée, le Secrétariat de la Commune instruit le dossier, le Centre Intercommunal donne un avis et la décision finale est prise par une Commission cantonale qui ne suit pas nécessairement l'avis donné.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL

Placé sous la responsabilité du Président de la Communauté il comprend pour chaque commune un Conseiller Municipal et une personne extérieure au Conseil.

Il peut accorder en cas d'urgence des aides ponctuelles exceptionnelles. Elles ne sont attribuées que sur demande de Mme GUERIN Assistante Sociale du secteur. C'est en effet la personne compétente qui connaît très bien la situation des administrés en difficulté et qui sait à quelle porte frapper pour trouver des financements, avant de solliciter la collectivité locale.

Madame GUERIN, basée au centre Social de Tournus, tient une permanence à Lugny tous les mardis matin de 9 h 30 à 11 h 30.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE RESTAURANT SCOLAIRE ET LA GARDERIE

Cette année scolaire 98-99 fut encore difficile pour l'association malgré une augmentation du nombre des repas servis à la cantine (1135 contre 560 en 97-98) et des heures de garderie. Cette hausse est due à l'arrivée de plusieurs enfants des communes voisines (Martailly, La Chapelle sous Brancion, Champvent, et Grevilly) dans notre école qui compte aujourd'hui 27 élèves.

Chaque année des festivités sont organisées pour éviter que l'association ait un déficit trop important :

- Repas de Noël servi à tous les enfants de l'école avec l'arrivée du "Père-Noël" qui leurs remet un livre (offert par la Mairie) et des chocolats.



- En Mars, notre fameux Carnaval qui apporte une grande aide pour le fonctionnement de la cantine et la garderie.

**Rendez-vous le
SAMEDI 18 MARS 2000,
pour le CARNAVAL DE
CRUZILLE !!!!!**

En septembre, un contrôle des Services Vétérinaires a été effectué dans notre cantine. Nous étions dans l'obligation de changer du matériel qui n'était plus aux normes (container isotherme, réfrigérateur). L'association ne pouvant faire face à une telle dépense, elle a fait appel à quelques organismes pour obtenir des subventions (Fédération Départementale des Restaurants Scolaires, M.S.A.) et à l'Amicale Laïque de Cruzille.

Tarifs 99-2000 :

Repas	21 francs
Garderie	10.60 francs de l'heure
Cotisation	110 francs (1 enfant) 200 francs (2 enfants)

Horaires de la garderie :
7 H 15 à 9 H 00
16 H 30 à 18 H 00

Les membres de l'association remercient la Mairie pour sa subvention annuelle ainsi que toutes les personnes qui nous apportent leur soutien et leur aide pour maintenir notre restaurant scolaire et sa garderie.

Corinne CHARPY



CLUB DE LA ROCHE SAINTE GENEVIEVE

Les Aînés ruraux de Cruzille

Que dire que nous n'ayons déjà dit ?

Sans beaucoup de participants, notre Club est toujours là, et à ce Club nous tenons énormément.

Il y a le plaisir de se retrouver tous les mois, les premiers jeudi.

Pourquoi faire direz-vous ? et bien pour se retrouver entre nous, parler de tout, et souvent de peu, d'accord, mais nous sommes ensemble, c'est l'important.

Nous sommes pour la plus grande part des "vieux" ??? c'est vrai, mais tellement plus jeunes que certains "jeunes" qui peuvent venir nous rejoindre : ils seront reçus à bras ouverts, ils verront que nous savons rire de bon coeur, jamais méchamment, nous savons aussi penser aux plus malheureux que nous.

Lors de notre dernière réunion, c'était un peu la fête, nous avons fêté les 85èmes anniversaires de Mesdames ALBEATRIX et GENTIL, avec à chacune un très beau cyclamen et des voeux de bonne santé.

Au cours de cette année qui va finir, le 18 mars 1999 nous avons fait à Saint Maurice de Satonnay, un repas très joyeux et très confortable, bien arrosé, et le retour dans nos foyers s'est très bien passé. C'était notre traditionnel repas de printemps.

Le 13 juin a eu lieu la vente exposition, bien fréquentée, il y avait beaucoup de jolies choses, qui bien sûr sont parties les premières, et, dans l'ensemble, le bilan était positif, nous remercions toutes les personnes qui nous ont rendu visite.

Le 30 juillet beaucoup de participants ont pris le départ pour un voyage avec Lugny, le car était complet. C'était un beau voyage, long, mais cela valait la peine. Notre journée dans le Doubs a été des plus réussie, nous avons visité l'église de Montbenoit à Pontarlier, une très ancienne abbatale du XII ème, puis nous avons parcouru le "République des Saugeais" au règne de Madame Pourchet, la Présidente de la dite. C'est une personne âgée très estimée dans la région et ailleurs, et qui le défend comme un beau diable pour une bonne oeuvre qu'elle parraine avec dévouement : "l'Association Sauvons l'Espoir." Puis nous avons visité le fumoir des produits de Morteau, et au déjeuner, on a dégusté, devinez quoi... la saucisse de Morteau. Ensuite nous avons fait un petit tour en Suisse et après avoir admiré le lac de Neuchâtel, nous avons "regagné nos pénates".

Le 13 octobre, c'était notre traditionnel repas d'automne à l'Auberge de St Oyen, où nous avons été "chouchoutés" à souhait, et les participants semblaient contents...

Maintenant il faut penser aux choses sérieuses et préparer le 20ième anniversaire du Club.

vingt ans !!!!!

Vingt ans donc que notre Club "marche" dans de bonnes conditions. Ce serait triste que le combat cesse faute de combattants. Retraités, venez à nous, nous ne sommes pas une secte, nous ne somme même pas sectaires.....

Vous serez accueillis à bras ouverts, et vous nous donnerez l'espoir que ce Club continuera après nous. Ce sera peut-être aussi un peu votre intérêt, puis que les aînés ruraux bénéficient de ristournes importantes dans beaucoup de magasins.

Donc, en espérant à bientôt,

Amicalement,

La Secrétaire,

Jeanne GIRARD



LA COMPAGNIE DE POMPIERS DE CRUZILLE - GREVILLY

Suite à la départementalisation, furent mises en place des formations obligatoires pour les sapeurs pompiers. La plupart d'entre nous ne peut les suivre, par manque de temps mais également parce que nous n'avons pas vraiment envie de les faire... Je suis allé, il y a deux ans, avec un autre pompier de la commune suivre la formation du CFAPSE (certificat d'aptitude aux activités de premiers secours en équipe), pendant cinq journées et cela à 50 km de Cruzille, alors qu'il y a une école départementale à Sancé !

J'en suis revenu déçu, parce que j'ai eu le sentiment que nous n'étions pas les bien venus car nous n'arrivions pas d'un centre de secours comme Lugny.

Je démissionne au 31 décembre 1999, parce que je ne peux pas m'occuper sérieusement de la compagnie par manque de temps, de plus l'effectif actuel sera réduit par le départ de certains d'entre nous pour des raisons professionnelles ou de changement de domicile et il y a aussi la difficulté de retrouver des candidats.

Aujourd'hui, nous n'avons personne qui soit décidé à reprendre ma place, c'est pourquoi il n'y aura plus de compagnie à partir du 1er janvier 2000.

Cependant, nous pensons garder un petit service communal qui n'aura plus rien à voir avec les pompiers. Nos services seront :

- Nids de guêpes
- Déboucher les écoulements d'égouts,
- Cas d'inondation
- En cas de fortes chutes de neige, déneiger les cours et allées de nos aînés
- ...

Nous allons mettre tout cela en place au début de l'année 2000.

Nous vous tiendrons informés par un courrier adressé à tous les habitants.

Malgré tous ces changements, je vous souhaite une BONNE et HEUREUSE ANNEE 2000.

Christophe POINT

note de la rédaction : un prochain bulletin municipal pourrait retracer la vie de cette société qui fut très dynamique. Alors, si vous avez des anecdotes, des documents, des souvenirs... faites nous-le savoir.

ASSOCIATION SPORTIVE DE CRUZILLE

TENNIS DE TABLE 1989-90 1999-2000 : Déjà 10 ans d'existence ...

HISTORIQUE :

En 1986, quelques adultes amateurs de notre sport, se retrouvaient à la salle communale pour "taper quelques balles" et pour certains, encadrer les jeunes du pays. On peut citer : Françoise Chambard, Chantal Laville, Lucien Gardin, Patrick Colin, Denis Lanery.
Cette activité pris fin rapidement, les jeunes notamment préférant d'autres loisirs.

CREATION DE L'ASSOCIATION :

En 1989-90 sous l'impulsion de Françoise Chambard et cette fois-ci dans le cadre de l'Amicale Laïque, le tennis de table redémarre à Cruzille. Nous avons la chance que Philippe Perrot, alors domicilié à Cruzille, veuille bien diriger les entraînements, assisté de Denis Lanéry, ancien joueur de club. Philippe nous a apporté et nous apporte toujours ses compétences sportives et pédagogiques, ainsi que sa totale disponibilité. Je lui exprime ici, au nom de tous mes camarades, notre profonde gratitude.

En 1991-92, nous nous sommes affiliés aux Foyers Ruraux de Saône & Loire afin de rompre la monotonie en disputant le championnat de ces Foyers.

LES EFFECTIFS :

Chaque année, nous avons une moyenne de :

- 18 à 22 joueurs jeunes (moins de 16 ans)
(sauf 1999 où nous enregistrons une forte baisse)
- 12 joueurs adultes

En 10 ans, le bilan des personnes ayant appartenues au club est le suivant :

Domicile :	CRUZILLE	LUGNY	BISSY	DIVERS
	65 (dont 20 IMP)	15	12	11

Soit un total de 103 personnes. (voir en annexe la liste des personnes domiciliées à Cruzille).

LES RESULTATS :

Ils ont été excellents. Toujours premiers en jeunes et adultes du championnat Foyers de S&L (sauf une année, 2ème derrière St Gengoux) Participation régulière aux Inters-Régions et l'année dernière à la Finale du Championnat de France.

Je reprends ce que j'écrivais déjà dans ce même bulletin en 1995 :

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. Ils sont dus à mon avis à un contexte très favorable :

- une équipe de copains, motivés
- une équipe de supporters sur laquelle on peut compter
- l'aide très appréciable de la Municipalité, par la mise à disposition de la salle communale et le versement d'une subvention.
- nos 2 sponsors (Sté SERDITECH - Domaine GUILLOT-BROUX)

Que tous sachent que notre association leur est reconnaissante et que nous les remercions vivement.

NOTRE OBJECTIF PRINCIPAL :

De très bons résultats, c'est bien, cela fait plaisir et motive, mais ce n'est pas suffisant. Cette ouverture au sport en milieu rural, dans la convivialité et pour tous les niveaux, est notre objectif principal.

Le Président. André BAGUET

LISTE DES PERSONNES DOMICILIEES A CRUZILLE AYANT ADHERE à l'A.S.C.

ALLIER Adrien	DUMOUTIER Jeanne (IMP)	LECUELLE Jérôme (IMP)
BAGUET André	FAVIER Richard (IMP)	LITAUDON Jérôme
BALDASSINI J.-Christophe	FULLANA Stéphanie	MOINE Jérôme
BAUDELLOT Blaise	GABRY Béatrice	MOINE Julien
BAUDRAS Claude	GABRY Frédéric	MOINE Stéphanie
BONNARD Christophe	GABRY Sandrine	MORNAL Cédric (IMP)
CHAMBARD Caroline	GARDIN Denis	PALUMBO Raphaël (IMP)
CHAMBARD Sophie	GAUTHERON Stéphane	PERNOT Christophe (IMP)
CHAPUIS Armelle	GEAY Denis (IMP)	PERROT Philippe
CHAPUIS Florian	GELLOT Damien (IMP)	PLUCHOT Alexandre
CHAPUIS Guy	GENEVOIS Alain (IMP)	POISOT Jean-Noël (IMP)
CHAPUIS Yannick	GOIN Pierre (IMP)	POULET Aurélien (IMP)
CHEVENET Amandine	GUILLEMAUD Thibault	RIVIERE Fabrice (IMP)
CHEVEVET David	GUILLEMIN J.-Philippe (IMP)	ROSE Jean-Philippe
CHIODINI Alain	GUILLOT Edouard	SAULO Laurie
CHIONINI Audray	GUILLOT Emmanuel	SCHIED Philippe (IMP)
CHIODINI Cédric	GUILLOT Isabelle	TARDY Laura
COLIN Anthony	GUILLOT Julien	TARDY Natacha
COLIN Guillaume	GUILLOT Patrice	THUILLIER Sophie
COULAGNE Cyrille	GUILLOUX Déborah	TOUCHEMOULIN S. (IMP)
DEDIENNE Vincent	HUSSEIN Hacı	VARRAULT Thibault
DEVOUCOUX Mathieu (IMP)		LAUDE Frédéric (IMP)

CLUB "PING-PONG" A CRUZILLE par Julien MOINE

Eh bien on peut dire que l'année 98-99 a été bien chargée pour le petit club de tennis de table de Cruzille !

La saison s'est déroulée en 3 étapes :

Première étape, la plus facile : LE CHAMPIONNAT.

Nous le gagnions pratiquement chaque année mais c'est facile.

La deuxième étape était plus difficile : LES INTER-REGIONS (5 Régions en France)

Nous avons été jouer à Lons-Le Saunier. Nous avons quand même facilement gagné. Pour nous les jeunes ce n'était pas trop fatigant car nous n'avons fait qu'un match. Par contre les adultes ont dû recommencer depuis le début car il y a eu un problème.

Enfin, troisième étape très difficile : LE CRITERIUM NATIONAL.

Pour celui-ci nous nous sommes déplacés à Mouroux dans le 77 (Seine & Marne) près de Paris. Il a fallu sortir le portefeuille pour louer un espace. Nous avons mis 4 heures 1/2 pour y aller. Là-bas, nous avons été très bien accueillis par des personnes très sympathiques. Nous avons été logés dans un lycée agricole. Le Critérium s'est déroulé en 2 journées. La première était difficile je l'avoue, mais très courte. Le soir, on s'est bien amusés dans les chambres, mais on s'est bien reposés aussi ! La deuxième journée a été très difficile. Mais à la remise des prix, nous étions tous satisfaits, aussi bien les adultes que les jeunes : les adultes ont terminé 5ème et les jeunes 4ème de France !

Pour une petite commune comme Cruzille, on peut être satisfaits !

ASSOCIATION DE DETERRAGE DE " L'EQUIPAGE DES COMBETTES "

La saison 99 s'est bien déroulée grâce à la compréhension et à la coopération des personnes concernées.

La population de renards et de blaireaux est en augmentation par rapport à 1998 ; en effet, nous avons pris 10 renards et 2 blaireaux sur Cruzille. Nous avons été sollicités dans plusieurs communes (Uchizy, Grevilly, Tournus, Montbellet.....) Nos week-end ont donc été bien remplis, d'autant plus que nous étions en bonne compagnie (Merci à nos femmes pour leur soutien et le ravitaillement).

A propos, qui peut dire depuis quand existe le déterrage ?

- depuis le Moyen Âge ; en effet la vénerie sous terre est aussi vieille que la chasse à courre ! Elle s'arrête au mois de Juillet, laisse la place à la chasse sur terre et reprend au printemps. En attendant les beaux jours, l'Equipage des Combettes vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année à tous.

Patrice GUILLOT

LE SYNDICAT AGRICOLE

L'environnement est un sujet qui préoccupe tout le monde, l'agriculture et la viticulture sont souvent montrées du doigt et considérées comme des pollueurs aux yeux de l'opinion publique.

Il est vrai que nous sommes de grands utilisateurs de produits phytosanitaires, mais aujourd'hui de plus en plus d'exploitations pratiquent une agriculture raisonnée.

Néanmoins, nous sommes toujours confrontés au problème des emballages vides, car personne ne sait quoi en faire après leur utilisation.

C'est pourquoi durant le mois de décembre, le syndicat a contacté l'entreprise Novame Onyx qui nous a fait une proposition pour la récupération de tous ces déchets en nous mettant à disposition trois bennes :

- Fils de fer
- Cartons et sacs de plastique
- Bidons en plastique vides

Après étude des devis, nous avons recensé les hectares de chacun en appliquant un coefficient sur les terres et prés pour obtenir une base équitable pour tous.

Nous sommes ainsi parvenus à un coût final de 8 F 50 de l'hectare.

Cette opération a été une réussite grâce à la participation de tous les professionnels de CRUZILLE et GREVILLY.

En amont, la fédération de la coopération a mis en place un projet départemental de récupération des déchets qui a débuté cette année, mais qui concerne uniquement les bidons en plastique.

Dès le printemps prochain, la collecte sera étendue aux sacs en plastique et aux produits périssables.

A ce propos, on peut s'étonner que le gouvernement applique dès janvier 2000 une TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) sur tous les produits phytosanitaires en fonction de leur toxicité. La recette de cet « impôt » sera affectée au budget de la sécurité sociale plutôt que de revenir à l'environnement pour financer des projets tels que ceux cités précédemment.

Cette taxe viendra encore augmenter notre coût de production et créera ainsi de nouvelles distorsions de concurrence vis-à-vis des pays tiers et de l'union, qui ignorent de telles taxes : seuls la Suède, le Danemark et la Belgique pratiquent ce type de prélèvements.

Un autre débat s'est aussi installé en matière d'environnement : l'épandage des boues d'épuration.

Les boues de stations sont depuis longtemps épandues sur des terrains agricoles, mais ces dernières années, un certain nombre de problèmes de société ont donné matière à réflexion. Aujourd'hui les boues ont une mauvaise image et les agriculteurs craignent que l'on boycotte leurs produits.

C'est pourquoi la fédération départementale des exploitants agricoles a appelé tout un chacun à la suspension des épandages dans le but d'obtenir une conférence citoyenne nationale où seront invités les pouvoirs publics concernés, les représentants des consommateurs et les organisations agricoles.

Ils devront statuer sur les boues et admettre leur non nocivité ou, au contraire faire le choix, l'assumer, et ne plus les utiliser.

Pour conclure, je parlerai rapidement d'un sujet qui touche plus notre commune.

Après les vendanges notre lagune a subi un gros dysfonctionnement causé en partie par une surcharge d'eau et de grumes de raisins provenant des aires de lavage pour les machines à vendanger et des effluents rejetés par les caves.

Cette situation est d'autant plus gênante que les deux bassins se retrouvent pollués ainsi que l'eau rejetée à la rivière.

J'espère que tous les viticulteurs prendront conscience de ce problème et trouveront une solution avant les prochaines vendanges.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2000.

Gilles CHARPY



où l'on domestique l'eau

Les sources de la Combe et du Tronquiou créent un ruisseau temporaire qui se perd rapidement par infiltration; il est probable qu'il donne naissance à l'Ail, ruisseau issu de la source du lavoir de Sagy le Haut (se reporter au bulletin municipal no 4 de juillet 91).

De leur côté, les eaux issues des sources de Fragnes et Ouxy font un détour par le Grison puis la Grosne pour rejoindre la Saône.

Les puits, les lavoirs et les fontaines dont la construction primitive ne peut être datée avec précision, sont implantés dans divers lieux de la commune. Il ne faut pas oublier les serves, si précieuses pour le bétail et quelquefois la pêche, et le moulin Meurier alimenté par l'Ail. Le plan cadastral de 1839 les situe avec précision.

L'EAU A SAGY par Jeanne GIRARD

LE PUIT

Le puits de Sagy le Bas se trouve à l'est de la route de Cruzille à Bissy, presque à la fin du hameau, à gauche, côté Sud. Il a été creusé là où il y avait déjà de l'eau en abondance, alors que la route départementale n'était pas encore construite.

Par délibération en 1846, le Conseil décide que les réparations des fontaines sont plus urgentes que les réparations de l'église, car *"certaines perdent leurs eaux, déjà peu abondantes, d'autres sont défectueuses à tel point qu'elles reçoivent des égouts et produisent une eau sale et dégoûtante, et que d'autre part les lavoirs sont souvent à sec"*

En 1848, il considère que ces réparations sont très urgentes, et fermement décide de demander aux entrepreneurs des devis, lesquels ont été faits aussitôt, tant pour Collonges que Sagy, pour un coût total de 9120 francs.



La source, soigneusement captée, le puits nous donnait une eau très pure, très fraîche dont nous avons usé et presque abusé. Pour les habitants de Sagy c'était la vie, tout simplement. Cette eau qui pouvait se boire sans réserve et sans inquiétude. Pourtant cette eau vaseuse et souillée n'a semble-t-il pas gêné outre-mesure les consommateurs d'avant le puits.

Mais cette eau, et peut-on dire miraculeuse, il fallait aller la chercher, la puiser et la remonter par le petit chemin pentu.

Mon père y allait tous les matins avec deux grands arrosoirs en fer, déjà lourds sans eau, lesquels ne terminaient pas la journée. Les poules, les chèvres et Simone (c'était notre si gentille ânesse), tout ce petit monde devait boire. Quand l'eau manquait, ou ma maman ou moi, allions en chercher. Que ces arrosoirs étaient donc lourds !

En 1935, l'eau était à la maison, à la grange, fini la corvée d'eau, mais l'été la fontaine était prête à nous fournir l'eau si fraîche et si merveilleusement bonne.

Notre puits, c'était un peu notre puits à nous, en quelque sorte notre propriété.

Pourtant, quand la sécheresse durait assez longtemps, les habitants de Collonges n'avaient plus d'eau. Ils venaient avec des charrettes pour laver leur linge, et retournaient avec de l'eau prise au puits. Les hommes attendaient que les femmes aient rincé, puis emmenaient femmes, linge et eau fraîche sur le char.

Nous les enfants étions passionnés par ce puits, d'autant plus qu'il nous était interdit.

Bien-sûr, il y avait La Mère en Gueule qui nous inquiétait beaucoup. Vous savez c'est celle qui attrapait les enfants, les noyait, puis les mangeait. C'était une mégère avec de grands cheveux verts qui traînaient au fond de l'eau. Pour des enfants de 6 à 9 ans, il fallait tout de même bivoir ces cheveux ! En fait, c'était une variété d'algue très verte.

L'ABREUVOIR

Dans la serve ou l'abreuvoir, le quartier y faisait boire les chevaux, les vaches quand elles rentraient des champs. Quant à nous, on pouvait se pencher, c'était assez profond, et aussi il y avait des "égreniaules". - il doit y avoir un nom français, ne le sachant pas, cela reste pour nous qui étions des enfants des "égreniaules." Ce sont de très petites crevettes brunes, de 2 ou 3 cm, très rapides. Le jeu consistait à être au bord de l'eau, à genoux, de tenter d'en prendre, et généralement celles que nous avions dans les mains mouraient assez vite. Le bord de cet abreuvoir a été longtemps un cloaque fait de boue, de crottin, de bouse, et nous rentrions assez sales à la maison.

Vers 1935, un maçon a fait une dalle en ciment et un rebord à l'abreuvoir. C'était beaucoup plus propre, nos sabots étaient moins boueux.

LE LAVOIR

Il terminait l'installation des eaux à Sagy. Il recevait l'eau du puits, via l'abreuvoir. L'été il était très frais et l'hiver, l'eau semblait chaude.

Le lavoir est toujours le même. Son toit a été refait, mais pas la charpente qui est assez belle, en chêne, et semble solide. Oui, il est le même en apparence, mais plus décati.

L'eau sale s'écoulait dans le petit ruisseau qui longe les prés, il y avait du cresson en abondance, qui était cueilli et mangé sans retenue, même s'il était quelquefois "bordé de mousse de savon". On peut penser que les gens étaient moins difficiles que maintenant, et aussi moins fragiles.

Le lavoir était grand, il avait plus de 2m de large, et 4,50m de long.

Les pierres sur lesquelles on déposait le linge lavé et tordu, étaient (et sont toujours) en grès rouge, les bords du lavoir étaient constitués de 5 pierres jointes qui avaient été tant et tant lavées, qu'elles étaient devenues lisses et brillantes.

Les allées étaient équipées d'un muret garni de pierres blanches, où l'on pouvait déposer brosses, savons, ou un vêtement, ou des bassines. Ces murets se dégradent beaucoup, mais le bâti qui enferme le lavoir semble vouloir tenir debout.

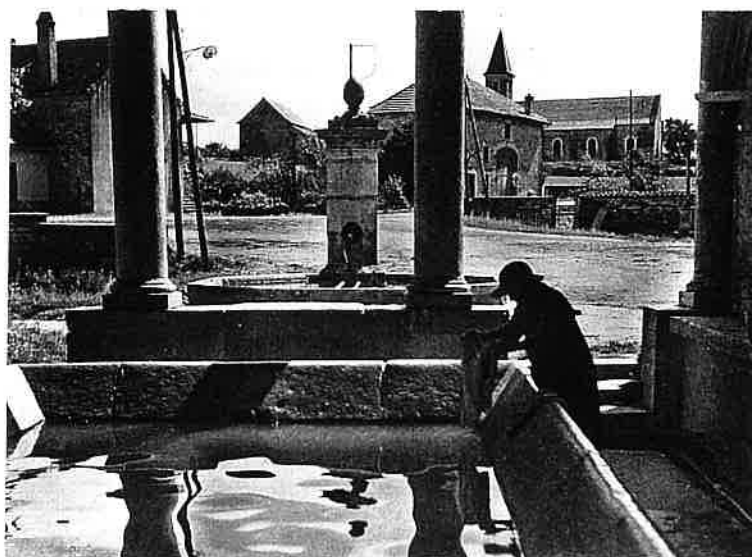
Quand plusieurs lavandières se retrouvaient au lavoir, battant, lavant, essorant, entassant le linge dans les bassines, en attente de l'étendage au jardin, sur le fil que le mari avait tendu, tout en remuant les bras, ces dames remuaient aussi la langue, parlaient tant, que tout le village y passait, chacune savait quelque chose, soit le vrai, soit le faux, l'important étant de parler.... "paraît qu'on avait vu, qu'on m'a dit, mais surtout dites pas que c'est moi, surtout de ne pas répéter...."

Quand il y avait des draps à rincer, deux commères se plaçaient chacune d'un côté de l'eau

tenant fermement un coin du drap dans le sens de la longueur, et ensemble le secouaient fortement, et vivement pour que le côté opposé ne stagne pas dans le fond du lavoir, souvent pas très propre. Quand un côté était fait, on passait à l'autre, et même travail dans l'autre sens, il fallait alors le retirer très vivement et à deux, le tordre au dessus de l'eau, le placer sur la pierre à laver.

Pauvre lavoir, les vitres ont été mangées par les ronces, les allées sont remplies d'eau, le fond du lavoir est plein de saletés. Si le "pépé-garde" qui en avait la surveillance, le voyait dans cet état, lui qui le lavait soigneusement tous les mois. Il avait un balai en genets, et il lavait soigneusement, avec vigueur et levait la vanne pour faire écouler l'eau sale. Le lavoir était rincé, puis la vanne refermée, pour qu'il se remplisse, il ne fallait pas alors avoir une lessive à rincer.

Les machines ont tué notre lavoir, pourtant, même avec une machine, des pièces de linge, raides et encombrantes, treillis ou autres, je les ai encore lavées au lavoir, et c'était bien pratique. Tout finit, tout passe...!!!!



le lavoir de Collonges vers 1950 (photo édition Despois)

HISTOIRES D'EAU ET DE SERVES copie exacte (fautes comprises) des registres du Conseil Municipal par Maurice POTIER

(la serve de Collonges aujourd'hui tarie se situait à proximité de l'emplacement actuel de la fontaine et du lavoir et avait une surface d'environ 800 m²).

15 AOUT 1849 : LA SERVE ET LA PECHE

Le Conseil «considérant que depuis quelques temps une partie des habitants ont pêché dans la serve du hameau de Collonges, que par cette pêche continue ils détruisent entièrement le poisson qui en le laissant multiplier serait vendu au bénéfice de la commune arrête :

Article 1 : Il est défendu à toute personne de pêcher à l'avenir dans ladite serve sous aucun prétexte;

"Article 2 : Les contrevenants audit arrêté seront poursuivis.

"Article 3 Le garde champêtre est chargé de verbaliser."



Cahier des Charges

Clauses et conditions auxquelles
le droit de pêche sera amodié dans l'étang
dit serve de la place publique de Collonges
suivant la délibération du conseil municipal
du 24 mai 1850.

art. 1.
Il sera procédé à l'amodiation du droit de pêche dans
l'étang de la dite serve du hameau de Collonges, à la
sagesse de M. le Maire assisté de deux membres du conseil
municipal, et du receveur, après publications et affiches faites
tant au chef-lieu de la commune qu'à tous les hameaux en
dépendant, pendant deux semaines consécutives, et elle aura
lieu à l'estimation des experts et au dernier enchérisseur.

art. 2.
Le bail de ladite amodiation sera de trois ans, à partir
du jour de l'adjudication, pour finir à pareil jour de
l'année correspondante.

art. 3.
Le prix du bail sera payé chaque année entre les mains
du percepteur et le procès verbal sera immédiatement
déposé au greffe et remis ensuite entre les
mains du percepteur.

art. 4.
Les frais d'affiches, expéditions de la présente, procès
verbal d'adjudication, frais d'enregistrement seront
payés comptant sur le bureau à la requisition des
secrétaires, par l'adjudicataire ainsi que tous autres
frais accessoires qui demeurent à la charge de celui-ci.

art. 5.
L'adjudicataire de la pêche demeurera libre de
pêcher, empoissonner, en ladite serve sans pour
cela empêcher les coutumes et usages des habitants
sans le rapport de l'emploi de l'eau d'usage, dans
le cours de l'année, et à l'aveille des récoltes, lorsqu'ils
sont obligés de mettre à l'eau des bœufs, des vaches, des
bois. Il sera en outre facultatif à l'adjudicataire

1ER JANVIER 1862 : SERVE DU CHATEAU

"le Conseil réuni extraordinairement sous la présidence de Bouilloud Antoine, adjoint, considérant que M. Barriard Pierre Paul, propriétaire du château et Maire de Crizilles a élevé des prétentions exclusives de propriété sur un réservoir appelé la serve du château. Lequel réservoir a toujours été considéré comme propriété communale. Le Conseil considère qu'il y a lieu d'intenter un procès en revendication du réservoir dont il s'agit au sieur Barriard."

On demande au Préfet la marche à suivre.

11 MAI 1862 :

Le Conseil vote 50 francs pour faire examiner l'affaire par un juriste consulte.

8 FEVRIER 1864 :

Le jurisconsulte appelé a conclu que cette serve appartenait et a toujours appartenu à la commune. Le Conseil demande au Préfet que le Maire, Barriard, soit poursuivi ou qu'il renonce par écrit sans prétentions de propriété et qu'il remette les lieux dans leur état primitif (A une lointaine époque, il y a certainement eu un moulin...)

7 AVRIL 1864 : SERVE DU CHATEAU

"Le Préfet envoie une lettre à l'adjoint adressant copie de la déclaration de M. Barriard portant renonciation de ses droits de propriété sur la serve du château. M. Barriard demande toutefois qu'on ne modifie pas la structure de cette serve qui ne sert qu'à lui"(nous nous pencherons certainement un jour sur les démêlés de la commune avec ceux du château à cause du Bois de Buis et surtout de l'allée des Tilleuls)

7 AOUT 1864 : CURAGE DU RUISSEAU

Le curage doit être réalisé par les propriétaires riverains dudit cours d'eau.

8 OCTOBRE 1865

Les vases provenant du curage de la serve de Collonges sont mises en adjudication.

19 JUILLET 1883

"Vu la pauvreté dans laquelle la commune se trouve, considérant qu'elle n'a aucune ressource pour faire face aux dépenses urgentes qui sont en voie d'exécution"

"Un dépôt de terre a été fait l'année dernière au bord de la serve, sur la place publique et qu'on peut en le vendant, tirer un peu d'argent sans nuire d'aucune façon"

10 AOUT 1884 :

A nouveau, le Conseil décide du curage du ruisseau par les riverains : délai de huit jours

"un P.V. sera adressé à tous ceux qui ne se conformeront pas au présent arrêt."

"Le présent arrêté sera également applicable au hameau de Sagy à partir des fontaines et jusqu'au moulin Meurier."

14 AOUT 1892 : DEPENSES DIVERSES

Nettoyage de la serve du château : 55 francs

15 FEVRIER 1920 : BOUES

M. Bride enlève les boues de la serve pour la somme de DIX francs.

où l'on manque d'eau

Extraits des registres de délibération du Conseil Municipal par M. POTIER

(copie intégrale, fautes comprises)

Il ne fait aucun doute que l'alimentation en eau fut le souci permanent des représentants de la population : quand il y en avait beaucoup, elle était souvent de très mauvaise qualité, et quand il n'avait pas plu, le débit des sources était insuffisant. Avant le XIX^{me} siècle, les sources captées avaient rarement un débit suffisant pour subvenir aux besoins de la population.

24 AOUT 1845 :

« Considérant que la commune a peu de sources qui donnent une eau potable et la plupart de celles qui existent en fontaines ou puits sont mal organisées et posées, que certaines reçoivent les égouts des fumiers (voir 09 Août 1846) et produisent une eau sale et dégoûtante, il serait utile de produire dans les lieux les plus avantageux de la commune une eau propre à tout service, vu que c'est une nécessité indispensable »

On fit pour cela, appel à un homme qui découvrirait toutes les sources de la région. Cet homme, de Givry près d'Orbize, s'appelait Paramelle et était curé. C'est lui qui trouva la source importante d'alors, dans un pré à M. Beaufort (Les Crays). On lui attribua 90 francs pour sa découverte et 30 francs de prime en remerciement.

27 JUILLET 1870 :

« L'année 1870 prend place parmi les années très sèches, on la compare à 1861; En ladite année 1870, l'eau de la fontaine, de la place à la serve, a manqué pour la première fois le dimanche de la fête patronale le 3 Juillet, puis plusieurs fois jusqu'au 22 Juillet. Les habitants du hameau de Collonges et ceux du hameau de Cruzilles étaient inquiets pour pouvoir avoir l'eau nécessaire, les travaux des vignes et toutes espèces de travaux étant suspendus. »

On a fouillé dans une terre appartenant à M. Boissaud Claude Benoit faisant fonction de maire par intérim. Cette terre est appelée "sur le puits" et on a eu le bonheur de tomber le 22 Juillet sur une ancienne fontaine, de un mètre de profondeur de forme carrée, datant de temps mémoriaux. Cette fontaine arrive à l'abreuvoir sur la place. Cette découverte est de la plus grande utilité. Cette notice est rédigée pour faire connaître aux générations futures et les détails qui précèdent sont attestés par les soussignés. (y compris Monsieur l'instituteur)

(Cette fontaine est située dans la propriété ayant appartenu jadis à Madame Frasey occupée aujourd'hui par la famille Bodelet)

15 DECEMBRE 1899 :

« Ce jour, l'eau de la fontaine de Sagy le haut se trouvait à 0.80m au moins de la grille en fer qui y est placée, le ruisseau de l'Ail est à sec et de temps immémorial on n'avait vu un pareil manque d'eau à cette époque. »

30 JUILLET 1900 :

« Du 20 au 27 Juillet il y a eu une chaleur excessive, le thermomètre a marqué de 35° à 38.5° de chaleur à l'ombre. Tout a souffert de cette température extrême, la vigne même située dans les sols peu profonds n'y aurait pas résisté sans la légère pluie du 27 suivie de celle du 29 qui a donné un peu de végétation à toutes les plantes fatiguées par la trop grande chaleur précitée »

31 AOUT 1906 : ARRETE DU MAIRE (Barraud)

«Considérant qu'il n'a pas plu depuis le 22 Mai 1906, que le réservoir de Collonges situé sur la place publique du hameau, ainsi que la fontaine contiguë au four et au jardin de Cornu-Rameau Emile ne donnent plus guère d'eau, qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer l'eau au bétail et à tous les ménages»

«arrêtons : Article I : Il est expressément défendu de prendre l'eau pour arroser.

Article II : Il est absolument ordonné d'en user modérément pour le service des ménages, le lavage du linge et pour le bétail.

Article III : Le garde-champêtre est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté en verbalisant les délinquants et en nous prévenant.

28 JUILLET 1907

«Les eaux de Collonge laissant a nouveau beaucoup à désirer au point de vue limpidité, surtout à la suite de pluies importantes. De plus les écoles et une dizaine de ménages situés à plus de 300m de la fontaine ont lieu d'être pourvus d'un réservoir plus à leur portée» Pour cela il est nécessaire d'établir une citerne à proximité des bâtiments communaux.

15 SEPTEMBRE 1907

Le Conseil dresse une liste de 22 cultivateurs nécessiteux, non assurés, victimes de la sécheresse de 1906. Il estime à 3400 francs le montant des pertes subies.

8 JANVIER 1910

Réunion à même but que le 28.07.1907. Le Conseil décide de la construction d'un bassin sous le bûcher des écoles (voir plan du 20.12.1909 approuvé par le Préfet le 14 Mars 1912 en annexe)

12 FEVRIER 1922

La sécheresse intense de 1921 et le mauvais fonctionnement des pompes communales ont exigé des réparations fréquentes et onéreuses. On a du mal à payer les mémoires Dumoulin et Pascalos, zingueurs à Lugny malgré les crédits prévus au budget additionnel de 1921.

15 AOUT 1935

En prétexte à la déclaration d'utilité publique de l'adduction d'eau potable et en justification de l'adhésion au Syndicat des Eaux du Haut Mâconnais du 6 Décembre 1933, le Conseil rappelle les grandes pénuries d'eau e, période de sécheresse telles que celles qui viennent d'être traversées au cours des années 1933-1934 et particulièrement 1935.

Depuis cette adhésion, Collonges et Cruzille n'ont plus de problème d'eau (sauf peut-être lorsqu'il reçoivent leurs factures de consommation.....)

La situation géographique des hameaux de Sagy, Fragnes et Ouxy leur a semble-t-il, permis d'échapper à ces "petits inconvénients" mais ils en ont eu d'autres, avec les lavoirs, et surtout leurs bois.

où l'eau arrive dans chaque maison

Le 8 janvier 1934, le Préfet de Saône et Loire autorise la création du
SYNDICAT INTERCOMMUNAL des EAUX du HAUT MACONNAIS

Il est administré par un comité composé de deux délégués par commune : pour Cruzille Edgar Ponthus maire et Joseph Lafarge. Les autres communes adhérentes sont : Lugny, Burgy, Clessé, Viré, Saint Maurice de Satonnay, Vêrizet-Fleurville, Bissy la Mâconnaise, Péronne et Montbellet.

L'adhésion de trois nouvelles communes est autorisée le 16 août 1934 : Plottes, Chardonnay et Uchizy. Ce sera ensuite Farges puis Grevilly en 1938 ; Saint Gengoux de Scissé, Azé et enfin Igé n'adhéreront que beaucoup plus tard.

Les premières maisons de Cruzille ont bénéficié de l'adduction d'eau en mars 1937. Le cimetière ne sera pas relié comme initialement prévu, au bénéfice des lavoirs de Collonges et de Sagy le Haut et la décision d'installer l'eau à l'école ne sera prise que le 23 juillet 1939.

1934 - 1954

La mise en place de l'ossature générale est ralentie, tant par la mise au point du projet qui est longue, suite aux divergences des administrations - le Conseil d'Hygiène émet des craintes sur les conséquences de l'agressivité des eaux de source tandis que le Service Hydraulique regrette que l'on n'ait pas prévu l'utilisation de toutes les émergences plutôt qu'un appoint de la nappe de la Saône -, que par les difficultés économiques, puis les hostilités.

Les étiages d'été montrent vite que les bases de calcul, imposées par la réglementation d'avant guerre, sont insuffisantes pour faire face aux besoin de pointes constatés.

En 1946, un renforcement de l'installation de Fleurville (2^{ème} puits) est nécessaire, avant même que l'essentiel du réseau soit terminé.

1954 - 1964

Bien que les sécheresses successives aient montré la nécessité de poursuivre les renforcements, face à l'importance des moyens à mettre en œuvre, c'est la période d'hésitation.

Le projet d'amélioration des installations n'est que partiellement exécuté, en limitant les travaux aux réalisations les plus urgentes : station de neutralisation des sources et renforcement du réseau desservant CRUZILLE, pour permettre enfin le rattachement de GREVILLY, 20 ans après son adhésion.

1964 - 1974

Le renforcement est cependant urgent ; le projet du 16 juin 1961 en montrait la nécessité.

La consommation continue d'augmenter et les collectivités voisines sont confrontées à des problèmes identiques, mais sans avoir la même sécurité d'approvisionnement : les communes d'AZE et de SAINT GENGOUX DE SCISSE demandent au Syndicat de leur assurer un complément de leurs ressources propres.

Dès 1964-1965, la capacité de production des installations existantes est accrue par la construction d'un nouveau puits, le renforcement des pompes Bas Service* puis Moyen Service* et l'installation d'un surpresseur à THURISSEY permettant l'amélioration de l'approvisionnement de la partie Nord du Syndicat et par la suite l'installation d'un relais de pompage à BISSY, réalimentant ST GENGOUX.

En 1965 est entreprise la mise en place de la structure du réseau Nord, alimenté par la nouvelle zone de captage installée à FARGES. Il faudra une dizaine d'années pour établir l'ossature de ce réseau.

1974 - 1984

L'augmentation des populations, le développement de la consommation individuelle, l'adhésion de nouvelles communes, l'urbanisation croissante, imposent de voir encore plus loin.

Durant cette décennie, le problème de la ressource en eau étant réglé, le Syndicat poursuivra sans cesse l'amélioration de son service, tant sur le plan quantité, par un renforcement constant des installations (augmentation de la capacité des réservoirs et de la puissance des pompes, extension des réseaux) que sur le plan de la qualité, par l'installation de stérilisation et l'aménagement des zones de captage.

1984 - 1996

Malgré un effort d'investissement important, réalisé parfois sans subvention, l'Avant - Projet du 26 janvier 1973 qui définissait l'ensemble des renforcements à réaliser pour mettre en place un réseau de distribution équilibré, n'a pu être réalisé dans sa totalité avant qu'il ne soit nécessaire d'accroître de nouveau la capacité de production.

La première phase du projet de renforcement et de restructuration des installations de production issues de la zone de captage Sud est achevée. Le Syndicat devra cependant poursuivre les travaux d'amélioration de sa ressource en eau, tant au Nord qu'au Sud et surtout engager rapidement la mise en place de l'ossature du réseau de distribution correspondant au renforcement du Service Sud, réseau sans lequel l'amélioration apportée par les travaux réalisés ne sera guère sensible.

(*) Le découpage fonctionnel du réseau comprend :

un Bas Service piloté :

- * au Sud par le réservoir de QUINTAINE (600 m³) et alimenté par la zone de captage de FLEURVILLE.
- * au Nord par le réservoir d'UCHIZY (300 m³) et alimenté par la zone de captage de FARGES.

Un Moyen Service piloté :

- * au Sud par le réservoir de PERONNE (300 m³).
- * au Nord par le réservoir de CRUZILLE (350 m³).

Ce service est alimenté par une station relais de pompage située à proximité du réservoir d'extrémité du Bas Service Nord à BISSY (200 m³)

- Les points hauts du territoire syndical sont alimentés en outre par des SERVICES SURELEVÉS :

- * le service de GREVILLY alimenté par pompage depuis le réservoir de CRUZILLE et piloté par un réservoir de 50 m³
- * le service de CHARCUBLE - FRAGNES alimenté par des sources et qui reçoit un appoint par pompage depuis la station de BISSY, piloté par un réservoir de 150 m³.

L'EAU DU ROBINET

Entretien avec M. Perez de la S.D.E.I.

La S.D.E.I. (Société de Distributions d'Eau Intercommunales) en chiffres

La S.D.E.I. est une filiale du groupe Lyonnaise des Eaux.

Le centre régional pour la Bourgogne Franche - Comté situé à Chenove distribue l'eau potable à 83 collectivités * : 266 400 habitants desservis, 27 800 000 m³ annuels pour 5 000 km de réseaux.

La collectivité Haut Mâconnais compte 17 communes regroupées en syndicat (8 068 habitants) : la S.D.E.I. y gère 4 367 clients auxquels elle distribue 563 000 m³ d'eau potable par un réseau de 228 km. Cruzille compte 153 clients.

() ces collectivités peuvent être des syndicats autonomes comme la commune du Villars près de Tournus à laquelle la S.D.E.I. ne fait que vendre de l'eau.*

D'où vient-elle ? Cheminement d'une goutte d'eau

Le captage de l'eau que nous utilisons à Cruzille est situé sur un terrain près du port de Farges à une altitude de 174 mètres. Un seul puits extrait l'eau à 15 m de profondeur dans la nappe phréatique. Stockée provisoirement dans une « bâche » de 100 mètres cubes pour y être traitée au chlore, elle est pompée dans le réservoir du lieu-dit les Condemines à Uchizy (altitude 310 m).

De là, elle descend vers le réservoir de 500 m³ de Saint Pierre à Lugny (altitude 290 m), puis vers celui des Tarterets à Bissy la Mâconnaise (altitude 280 m). Ensuite, elle se dirige soit :

- * vers Charcuble (altitude 490 m) d'où elle descend vers Fragnes pour y être distribuée ou stockée dans une réserve d'incendie de 50 m³ (altitude 416 m).
- * vers les Barres à Cruzille (altitude 347 m), distribuée au passage aux abonnés de Sagy et Cruzille. Elle peut terminer sa course à Grevilly.

A noter qu'en cas de panne, une interconnexion est possible avec le réseau sud alimenté par les puits du port de Fleurville.

Les volumes

L'eau reprise à la station de Bissy est pompée la nuit : la moyenne de consommation journalière pour Cruzille est de 70 m³ (50 m³ en hiver) et pour Charcuble de 10 m³, le puits de Farges prélevant une moyenne de 700 m³ par jour.

Que se passe-t-il en cas de fuite ?

Chaque réservoir est en télégestion avec le siège de la S.D.E.I. dont les ordinateurs établissent un état journalier concernant la tension, le temps de pompage, les défauts en chlore, les niveaux d'eau à 0 heure, 3 heures 45, 7 heures 45 ... En plus de cet état, une alarme se déclenche si la pression baisse et que le réservoir se vide anormalement.

Une équipe de techniciens d'astreinte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 est requise pour ces pannes (y compris la nuit du 31 décembre 99 au 1^{er} janvier 2000 pour faire éventuellement face au fameux bogue).

Sur place, les différents tronçons sont isolés à l'aide de vannes ; après écoute et essais, un corrélateur situe exactement la fuite qui pourra être réparée.

Composition de l'eau

Des sels minéraux sont présents en plus ou moins grande quantité dans l'eau, qu'elle soit vendue en bouteille ou distribuée au robinet. Parmi ces sels, la quantité de magnésium et de calcium fait qu'une eau est dite douce ou dure (cela dépend des caractéristiques de la source).

La dureté de l'eau s'exprime en degrés français (° F) : un degré français équivaut à 4 mg par litre de calcium ou 2,4 mg par litre de magnésium. L'eau d'adduction de Cruzille est classée comme dure. En effet, sa valeur est d'environ 30 °F. En comparaison, voici les degrés de quelques eaux minérales en bouteille :

Volvic : 5 °F

Evian : 30 °F

Vittel : 66 °F

Badoit : 86 °F

Contrex : 150 °F

Hépar : 182 °F

Inconvénient et avantages des eaux dures :

- ◇ les savons donnent des sels qui précipitent sous forme de dépôts grisâtres.
- ◇ les légumes cuisent moins bien et restent durs.
- ◇ des dépôts incrustants se produisent dans les tuyauteries et surtout dans les appareils chauffants. Mais cette couche protectrice est bénéfique car elle isole l'eau du plomb des tuyaux (quasi totalité du réseau de Cruzille) : il n'y a donc aucun danger de dissolution.
- ◇ le magnésium et le calcium sont nécessaires à l'alimentation.
- ◇ les maladies cardio-vasculaires seraient moins fréquentes où l'eau est dure.

Afin de préserver les canalisations des habitations, il est conseillé de régler la température du thermostat de chauffe-eau à 60 degrés au maximum.

L'utilisation d'un adoucisseur peut prolonger la vie des installations mais comporte un certain nombre d'inconvénients : se reporter à ce sujet à l'enquête réalisée par le magazine Que Choisir ? de février 99.

La qualité de l'eau

L'eau consommée doit être « propre à la consommation ». (code de Santé Publique, article L 19). Pour répondre à cette demande, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur :

- ⇒ la qualité organoleptique (saveur, odeur, limpidité)
- ⇒ la qualité physico-chimique due à la structure naturelle des eaux (9 paramètres)
- ⇒ des substances indésirables (16 paramètres)
- ⇒ des substances toxiques (10 paramètres)
- ⇒ des pesticides et produits apparentés
- ⇒ la qualité microbiologique (4 paramètres)

La fréquence des analyses du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par le décret du 3 janvier 1989. Les prélèvements sont faits par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (la D.D.A.S.S.).

Sur l'année 98, la D.D.A.S.S. a effectué 34 analyses chez des particuliers du réseau du Haut Mâconnais. Aucune n'était non conforme pour ce qui concerne les qualités bactériologiques et physico-chimiques.

La S.D.E.I. procède elle-même à ses propres analyses ponctuelles. Un hydrogéologue conduit actuellement une étude pour la protection des captages : selon ses conclusions, la station de Farges pourrait être abandonnée car l'eau contient beaucoup de pesticides provenant des cultures de maïs environnantes.

Une fois par an, chaque réservoir est vidé, lavé et désinfecté sans arrêter la distribution de l'eau : de nombreux contrôles sont effectués à la remise en eau du réservoir.

Une prolifération bactérienne peut néanmoins se produire chez un abonné qui s'absente de son domicile pour quelques jours ou plus : au retour, il est donc conseillé de faire couler l'eau quelques minutes avant de la consommer.

Consommation quotidienne et coût de l'eau

Une chasse d'eau : de 1 à 12 litres	Un bain : 150 à 200 litres
Une vaisselle à la main : 10 à 20 litres	Lave-linge : 70 à 120 litres
Lave-vaisselle : 25 à 40 litres	Lavage d'une voiture : 200 litres environ
Une douche : 60 à 80 litres	

L'eau distribuée n'est pas chère (NDLR : *comparativement au litre d'eau en bouteille*) : à Cruzille, elle revient à 1,18 centime au litre mais la collecte et le traitement des eaux usées fait tripler ce prix : 3,36 centimes au litre.

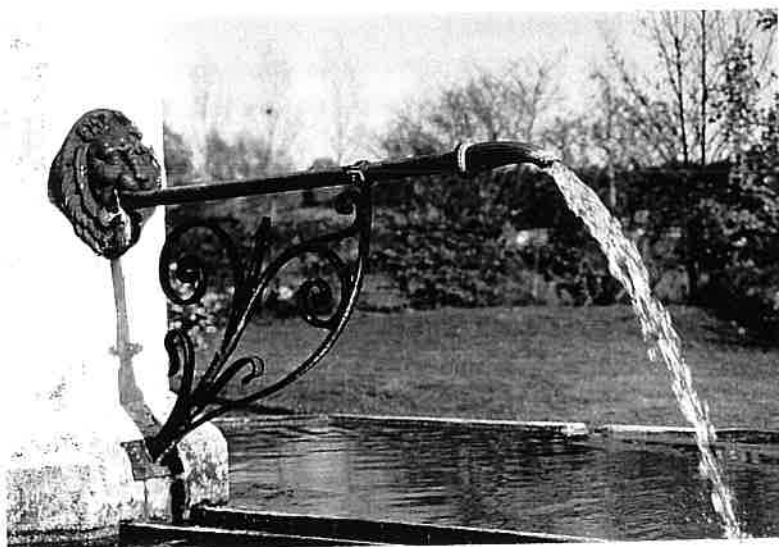
Alors gare aux fuites !

Une fuite est à prendre au sérieux : quelques gouttes se transforment rapidement en litres puis en mètres cubes.

Ainsi, un robinet qui goutte = 4 litres/heure (soit 35 000 litres par an) ; un filet d'eau oublié dans le jardin = 60 litres/heure ; une chasse d'eau qui fuit = jusqu'à 80 litres/heure...

Pour en savoir plus...

Si vous souhaitez visiter les sites et installations du Haut Mâconnais, constituez un groupe et la S.D.E.I. vous pilotera.



où l'on a vraiment trop d'eau !

L'ORAGE DU 28 MAI 1968 DANS LE TOURNUGEOIS par Georges Bellicot
(extraits du Bulletin de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus)

« De mémoire de Tournusien, on n'avait jamais vu pareil cataclysme sur la ville et sa région. Il faut remonter au 18 juillet 1835, puis au 19 mai 1822, précédant 1765 et 1768, pour retrouver cas semblable : orage de pluie (avec grêle en 1822 et 1835) déferlant en inondation sur Tournus (cf. Calamités à Tournus de Ch. Dard), soit une ou deux fois par siècle ; phénomène suffisamment répété pour qu'on recherche ses causes ; le relief, la végétation et la météorologie conjuguant leurs effets.

Le Mardi soir, vers vingt heures, se présenta au nord, sur Nanton-Sennecey-le-Grand, venant du Charolais, un orage assez étendu, obscurcissant le ciel, et semblant se diriger vers la Bresse. Mais à 20h30, il se rabattait au sud. Il allait durer jusqu'à 23h30 sur la région, de la Ferté à Sennecey-le-Grand au nord, à Bissy, Lugny, Montbellet au sud, au delà de la vallée du Grison à l'ouest, se reprenant à plusieurs fois du côté nord, puis sud, puis est, sous un roulement à peine discontinu de tonnerre et sous force éclairs d'une grande violence. Du haut Mâconnais, de Solutré-Pouilly, des témoins affirment avoir assisté, si l'on peut dire, à "un spectacle d'une grande beauté"».../...

.../...«A Cruzille, les vallées de la source de la Combe et du Tronquiou, d'une part et de la Combe de Sagy de l'autre, ont été aussi de fameuses rampes de lancement de crues. Leur chemin aussi raviné à 1.80m de profondeur sur 200m. Trois prés recouverts de tonnes de pierres sur plusieurs ares (dont celui de M. Chambard). Le Tronquiou récemment dégagé par le spéléo-club Tournugeois crachant de la grosseur d'un tonneau, une nouvelle galerie mise à jour.».../...

.../...«Le ruissellement, sur couverture argileuse à pente notable, a été non négligeable. Ainsi, de nombreux "trous" taris depuis longtemps se sont remis en activité : à Martailly, Cruzille, Grevilly, où semble s'être situé l'épicentre de la trombe d'eau. A Vers, la Doue éleva son niveau de 1.80m à la source même (mesure prise le mercredi matin à 7 heures. Peut-être fut-il encore plus élevé dans la nuit). Sa décrue dura 5 jours. (Il est à noter au passage qu'elle jaillissait en jets d'une trentaine de centimètres contre le mur, et non à la verticale du puits, ce qui montrait bien en surface l'origine opposée de la galerie gouffre.)

Hélas, seul, fonctionna cette nuit là le pluviomètre de la gendarmerie de Tournus, qui releva 65mm. On peut considérer ce chiffre pourtant comme la hauteur minima tombée ; tous les témoins sont formels : les agglomérations du pourtour du massif reçurent peu de pluie en comparaison des chutes constatées de visu au centre, c'est-à-dire sur l'échine boisée de Corlay à Fragnes et de Vers à Mercey : en tous ces points, à Mancey, Martailly, Cruzille, on cite des baquets, des seaux retrouvés débordants ; même en rectifiant les niveaux à cause de la forme des récipients, et des rapports étant sujets à caution, je peux néanmoins citer celui de l'instituteur de Martailly qui avait un seau rempli dans sa cour d'école au matin du 29».../...

.../...«observations de Mme Gadille, Maître assistant de faculté : "lors d'un mauvais temps général affectant toute la Bourgogne, des conditions synoptiques précises provoquent le déroulement de ces cataclysme : en particulier, le heurt des masses d'air chaud et d'air chargé d'humidité, facilité par le relief de la zone viticole. Les dégâts sont d'autant plus importants que les pluies se produisent sur un sol gorgé d'eau et en pente"».../...

LA NUIT LA PLUS LONGUE par Danièle et Daniel BAUDRAS

Ce soir du 28 Mai 1968, nous nous étions retrouvés en famille avec quelques amis à l'Auberge du Château, pour manger la soupe à l'oignon.

Tout l'après-midi avait été lourd et on sentait que l'orage couvait.

Vers 20h30, la pluie s'était mise à tomber, entrecoupée de nombreux coups de tonnerre très impressionnants.

Soudain, M. Jean Pelletier de St Gengoux, qui passait dans le quartier, entra dans l'auberge et nous conseilla vivement de regagner nos foyers car l'eau était déjà sur la place de Cruzille.

M. Chanut, un représentant de commerce, qui habitait à Royer, se décida le premier à partir avec sa 4L... il revint peu de temps après... à pied : il n'avait pas pu aller très loin car, en passant sur la place, l'eau avait poussé sa voiture contre le mur de la serve, l'obligeant à abandonner là son véhicule. Nous avons alors essayé, avec une autre voiture, de la reconduire chez lui, en passant par Grevilly, pensant ensuite rejoindre Royer par Martailly mais, en chemin, un torrent d'eau traversait le bois, nous coupant la route et nous fit faire demi-tour et regagner l'auberge.

Comme tous les soirs, les gérants de l'auberge, M. et Mme Giquel, attendaient un de leurs pensionnaires, M. Philippe Vaillant, un journaliste de télévision bien connu qui avait une résidence secondaire à Collongette. M. Vaillant habitait le Moulin Libet et pendant les travaux de restauration de sa demeure, il venait tous les soirs prendre ses repas à Cruzille. Son absence commençait à nous inquiéter et nous pensions que peut-être l'orage l'avait empêché de quitter son moulin pour se rendre à l'auberge.

La hauteur de l'eau dans les rues de Cruzille était déjà importante et, pour raccompagner toute la famille à la maison, Daniel eut l'idée d'aller chercher son tracteur enjambeur et le tombereau : il emprunta pour cela le "chemin des écoliers" et, passant devant chez M. Ailloud, fut obligé de monter sur le mur d'enceinte de la propriété, mur qui par la tournure des événements, faisait office de digue, car l'eau continuait de monter sur la place et s'accumulait contre celui-ci.

Pendant ce temps, M. Louis Alabéatrix avait monté le veau et les chèvres sur la galerie de sa maison. Sur la place, dans la cuisine de Mme Ponthus, tout nageait dans l'eau sans pour autant que cela ne l'inquiète car, la chambre de la dame était située à l'étage et celle-ci était déjà montée se coucher quand l'eau commença à gagner sa maison. Ce n'est que le lendemain matin qu'elle découvrit que tout le rez-de-chaussée avait été transformé en piscine dans la nuit !

Toujours dans la nuit, le mur, sur lequel Daniel était passé quelques minutes avant, lâcha d'un coup et, une vague déferlante partit en Chanaux, pour aller inonder Sagy à son tour. Quant au Tronquiou, crachant de la grosseur d'un tonneau, il venait lui aussi grossir ce flot que plus rien ne pouvait arrêter, emportant tout sur son passage.

A l'Auberge, n'ayant toujours pas de nouvelles de M. Vaillant, nous avons décidé de nous rendre au moulin de Collongette en passant par Bissy, village qui semblait avoir été un peu moins touché par ces heures de déluge.

En traversant Sagy, nous avons vu le mur de la maison de M. Mme Ladame (occupée aujourd'hui par M. Mme Guillemain), qui s'était éboulé sur la route, quant à leur garage, il était bien sûr inondé et nous avons su plus tard que leur voiture était toujours dedans mais, "piquée debout" contre un mur ! La boulangerie Breton était également sous l'eau, les sacs de farine aussi.....

En arrivant vers la maison de M. Paul Vincent à Lugny, nous avons reconnu au loin la voix de Philippe Vaillant qui appelait au secours depuis la cour de son moulin.

C'est alors que nous l'avons découvert, se tenant désespérément accroché à un poteau EDF en ciment, poteau que la force de l'eau avait déjà déterrée sur plus d'un mètre !

Il était épuisé. Il nous a expliqué qu'il était là depuis plus de 2 heures : quand l'orage était devenu trop violent, il était sorti de sa maison pour rentrer ses géraniums, c'est alors que, surpris par l'eau, il avait été contraint de s'agripper à ce poteau pour ne pas être emporté par la vague. Du haut de son "perchoir de fortune", il avait alors assisté impuissant à l'évacuation, entre autre, de tout son stock de bois de chauffage, bois que nous avions soigneusement empilé avec lui quelques jours auparavant et qui, emporté par l'eau en furie, quittait précipitamment sa propriété, certains billots le heurtant violemment au passage et le blessant aux jambes.

Combien de temps aurait-il encore pu tenir si nous n'étions pas arrivés ? Le poteau lui-même aurait-il résisté encore longtemps ?

Monsieur Vaillant étant à bout de forces, nous avons dû l'encorder pour le mettre hors de danger. Nous l'avons ensuite ramené à l'auberge pour le réchauffer et le reconforter après ces longues heures de cauchemar.

Enfin, nous avons regagné notre maison... à pied. En effet, en passant en Chanaux, nous avons pu constater que le pont, comme beaucoup de choses cette nuit là, avait été emporté, rendant impossible le passage à tous véhicules.

Notre petite Florence, qui n'avait que 6 ans à l'époque, regardant tout ce désastre, ne pu s'empêcher de s'exclamer, telle une grande personne qui a déjà vu bien des choses dans sa vie : "J'ai jamais vu ça !" (Nous non plus !)

Le lendemain, nous avons fait le tour de la commune : c'était un spectacle de désolation. Beaucoup de choses avaient changé de place dans la nuit : la bergère de Mme Ponthus était chez M. Ailloud, les boîtes de produits phyto stockées par le syndicat agricole à Collonges étaient "descendues" à Sagy, les buis étaient déracinés, la terre des vignes était dans les prés et des tas de pierres s'étaient formés ça et là....

Sur la place de la fontaine, le niveau de l'eau avait presque atteint la galerie de Joseph Ligerot qui envisagea sérieusement de se réfugier dans son grenier (actuelle maison de sa fille, Meme Léger, un trait à la peinture atteste de ce niveau près de la porte de la cave).

Il ne restait plus qu'à nettoyer, remettre en place ou reconstruire ce que l'eau avait sali, emporté ou détruit.

30 ans après, mille et un détails sont encore bien présents dans nos mémoires, bien que leur chronologie nous échappe quelquefois : tout va si vite quand l'eau arrive. C'est pourtant la nuit la plus longue que nous ayons jamais vécue !

CRUE 1968 : UN FLEUVE DE BOUE A SAGY

par Louis LADAME

C'était le soir du 28 mai 1968. Nous habitions alors la maison près de la rivière à Sagy, celle où a habité la famille Gabry, où habite maintenant la famille Guillemain-Moreno. Il y avait bien un peu d'orage dans l'air, ce soir là, mais je n'avais même pas pensé à ouvrir les vannes de la rivière, pourtant je le faisais souvent quand elle risquait de déborder.

Il pleuvait tout de même fort, c'était un bon orage. Sur le coup des 2 heures du matin, peut-être, comme les enfants avaient peur, surtout Régine (elle avait toujours un peu peur de l'orage, comme une petite fille, quoi !). Pour les rassurer je me suis levé mais il n'y avait pas d'électricité. Alors j'ai cherché à tâtons, j'ai trouvé une lampe électrique et j'ai pu descendre à la cuisine. Quelle surprise ! Il y avait de l'eau, de l'eau partout qui montait, jusqu'aux genoux peut être ! Là, ça a été l'affolement, j'ai appelé tout le monde pour qu'on monte très vite des choses qui craignaient : les cartables des enfants, les fauteuils, et tout ce qu'on pouvait pour le mettre à l'abri et puis le frigo. Oh ! C'était lourd, je l'ai monté avec ma femme dans l'escalier, vous savez dans ces cas-là, votre force est décuplée ! Il fallait sauver ce qui pouvait l'être !

J'ai ouvert une fenêtre : Dehors c'était un grand fleuve de boue et j'ai vu au niveau de la route le père Colin, le François - il est mort maintenant - il faisait des signes avec une lampe de poche et il criait qu'il ne fallait pas sortir : Il y avait des trous d'eau où on aurait peut être pu tomber et risquer de se noyer ! Je suis allé alors vers la grange, les portes étaient dures à manœuvrer, il y avait bien de l'eau jusqu'à la taille et elle avait été tellement forte qu'elle avait poussé la voiture qui s'était piquée « tout debout », le chien était monté sur l'établi mais il avait les pattes dans l'eau, je l'ai pris et je l'ai mis plus haut sur le « parcha ». En fait Sagy c'était devenu un vrai lac mais avec l'eau qui bougeait encore : On avait peur ! Chez Syre, nos voisins, ils avaient mis des chars avec des grandes planches pour pouvoir marcher dessus comme sur des passerelles et les chiens étaient à l'abri dans des baquets. Dans les caves il y avait de l'eau jusqu'au plafond !

Une fois qu'on a eu mis à l'abri ce qu'on pouvait, qu'est-ce qu'on a fait ? Je crois qu'on ne s'est pas recouché, on a attendu le matin. Au lever du jour, l'eau s'était presque toute retirée, alors on a vraiment pu voir son « travail » ! Tous les murets autour de la maison étaient défaits, les vannes et une partie du pont de la

rivière avaient été arrachés, ainsi que beaucoup des barrières des jardins, dans la maison les carrelages avaient été soulevés : C'était vraiment incroyable ! Les gens, dehors, constataient les dégâts .Il y avait bien du y avoir un mètre d'eau partout, d'ailleurs, on peut encore voir la marque sur la maison maintenant ! Madame Barraud (maison Allier-Cornillon maintenant) avait du monter ses chèvres dans sa maison pour ne pas qu'elles se noient . Et puis bien sûr, il y avait de la boue partout .

Dans ces cas là , la solidarité, ça marche : Mr Bajard, le maire de l'époque nous a accueillis pour manger et puis après, on a voulu redescendre à la maison pour commencer à nettoyer, il y avait, bien sûr, des choses qu'il faudrait jeter directement ! Vous savez quand on a vu les inondations cet automne dans le sud - ouest, on comprend bien la détresse des gens là-bas :C'est terrible de voir toutes ses affaires dans la boue, on a l'impression que c'est toute sa vie qui traîne dans cette boue ! Mais, nous, on a eu de la chance, le soir on pouvait redormir dans les chambres à l'étage . Plus tard dans les jours qui ont suivi, je suis monté jusqu'à la combe de Sagy, l'eau qui devait descendre du Tranquiou et de partout, le soir du 28 mai, avait creusé une tranchée de 2 mètres de haut. On a su qu'à Cruzille l'eau était arrivée jusqu'à la maison Alabéatrix, en fait ça a du faire comme une sorte de barrage et quand le mur vers Mr Ailloud a lâché, il a du y avoir comme une grosse vague qui s'est infiltrée vers Sagy.

Ah, on n'est pas prêts de l'oublier cette nuit-là, on s'en rappelle bien !



Un dimanche de mai 1968



quelques jours plus tard...

à Sagy

L'INONDATION VUE PAR LES ENFANTS Extraits du "Petit Cruzille",
journal scolaire édité par Monsieur DUCOEUR, instituteur à Cruzille en 1968.

Mardi soir, nous nous couchons à 9 heures. J'avais un peu peur parce qu'il tonnait et il faisait des éclairs. Puis il pleuvait à torrents et le ruisseau coulait si fort que je ne pouvais pas dormir. Alors j'appelle maman. Papa se lève, ouvre la fenêtre et s'écrie : "Viens voir, Hélène, nous sommes inondés !" Vite il descend à la cuisine, et maman dit : "Mais qu'est ce que nous allons devenir ?"

Papa remonte et dit : "Les gosses, habillez-vous vite" Je réveille mon frère. Papa essaie d'ouvrir la porte, mais la pression de l'eau est trop forte et il n'y arrive pas. Alors, il monte le poste de télévision dans la chambre. Puis il redescend et cherche nos cartables. Ils étaient tous mouillés. Il essaie ensuite d'aller jusque dans la grange. La voiture est coincée entre les deux murs. Ma chienne Kéty s'est réfugiée sur l'établi, papa la monte sur le "parcha" Maman monte la chatte dans la chambre. Puis tout le monde se couche.

Le lendemain matin, nous voyons le ruisseau plein à ras-bord, le jardin inondé et les murs de clôture tout écroulés.

Régine LADAME 11 ans

APRES L'ORAGE

Mercredi matin, nous étions obligés de rester dans notre chambre à cause des dégâts causés par l'orage. L'eau s'était bien évacuée, mais il y avait de la boue plein la maison et maman voulait laver en paix. Alors, Régine et moi, nous regardons par la fenêtre. L'eau du ruisseau coule très vite.

Je suis un peu en souci pour mon chien. Et dès que nous pouvons sortir, je cours vite voir mon chien. Il est sur le "parcha" à l'abri de l'eau. Après je vais voir la maison Margareth. Je vois des bouteilles de gaz, des tables, des fauteuils, des assiettes qui se promènent à travers la maison. A midi, nous mangeons chez M. Bajard. Puis nous continuons de nettoyer.

Jean LADAME 12 ans

NUIT D'ORAGE

Comme nous étions en train de souper, il se met à pleuvoir et à tonner. Il y avait des coupures de lumière. Moi, j'avais peur et je fermais les yeux pour ne pas voir les éclairs.

Après souper, nous allons nous coucher. Maman se couche avec moi. Il tonne de gros coups, ça me fait sursauter dans mon lit. Tout à coup, François appelle : "Maman, j'ai peur."

Maman répond : "Je n'y peux rien. Je ne peux pas arrêter l'orage."

Il tonne de plus en plus fort. François dit : "Maman, Jacques pleure." Alors papa se lève et va dans la chambre des garçons avec une lampe de poche. Il dit : "Allez, venez vous coucher avec moi." Plus personne ne dit mot.

Enfin, il ne tonne plus. On retourne chacun dans son lit. Mais au bout d'une heure, je rappelle maman parce que je ne peux pas m'endormir. Maman me donne un cachet. Puis tout le monde s'endort.

Le lendemain, il y avait de l'eau dans la grange, dans les étables. Au garage, les vélos étaient pleins de boue. Dans notre pré, il y avait une grande nappe d'eau, et l'eau traversait la route.

Colette CHEVALIER 10 ans

où l'on tente d'assainir l'eau

La construction d'un réseau de tout à l'égout financé entièrement par la commune fut réalisée en 1970. Une station d'épuration à Sagy (à l'emplacement actuel des bacs du Point d'Apport Volontaire) traitait les eaux usées. Son fonctionnement ne donnant pas satisfaction il fut proposé en 1974 de construire une canalisation pour rejoindre le réseau d'épuration de Lugny (traitement à la station de Saint Oyen). La commune de Cruzille dut donc en juillet 1974 adhérer à la vocation assainissement du S.I.V.O.M.. Progressivement, cette canalisation ne remplit pas son rôle non plus : obstruction, refoulement à la rivière ...

Il fut donc décidé en 1986 de construire un lagunage pour traiter de façon autonome la pollution domestique de la commune de Cruzille. Celui-ci fonctionne depuis 1987.

Explication de M. GUENOT technicien au S.A.T.E.S.E. (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration) :

La technique d'épuration par lagunage naturel est celle qui se rapproche le plus du modèle de l'autoépuration naturelle.

Du fait de sa simplicité, de ses contraintes d'exploitation limitées et de sa fiabilité, l'épuration par lagunage naturel est une technique qui s'est développée de manière importante, notamment en milieu rural.

Le principe de l'épuration par lagunage naturel consiste à faire circuler lentement un effluent dans une succession de bassins (appelés lagunes) peu profonds. Au cours de ce cheminement, la dégradation de la matière organique est assurée principalement par des micro-organismes aérobies (qui ont besoin d'oxygène pour vivre). L'oxygène nécessaire à l'activité de ces micro-organismes provient d'une part de l'agitation de la surface de l'eau par le vent, d'autre part et surtout de la photosynthèse d'algues microscopiques (appelées microphytes) qui, en présence du soleil absorbent le gaz carbonique dissout dans l'eau et rejettent de l'oxygène. Le développement de petits crustacés (daphnies par exemple), principalement en périodes chaudes et dans des bassins peu chargés, contribue également à la clarification de l'eau. Enfin le rayonnement ultra violet du soleil détruit de nombreux germes pathogènes et assure une certaine décontamination de l'effluent.

La dégradation de la matière organique s'accompagne d'une sédimentation des matières décantables de l'effluent. Il se forme ainsi de boues qui se déposent au fond des bassins où l'oxygène ne parvient plus. La dégradation se poursuit alors sous l'action des bactéries anaérobies (qui n'ont pas besoin d'oxygène pour vivre). Il y a alors fermentation, marquée par des dégagements de gaz et la minéralisation des boues.

Comme toute filière d'épuration biologique, elle conduit à la formation de boues. Ces boues s'accumulent essentiellement au fond du premier bassin et doivent être extraites périodiquement.

Aujourd'hui après 12 ans de fonctionnement, le lagunage doit être curé. Un programme de travaux projetés pour l'année 2000 est donc engagé. Il consistera en un curage, une réhabilitation partielle du site et un aménagement en vue de réaliser plus facilement et plus souvent ces curages.

Au moment des vendanges, le lagunage reçoit un volume très important de résidus viticoles qui le sature complètement : les eaux sont noires et une forte odeur s'en dégage. Il ne remplit donc plus sa fonction et rejette des eaux de mauvaise qualité. *La vinification de 700 hl produit une pollution totale équivalente à celle de 3000 habitants (ratios utilisés par l'Agence de l'Eau), la lagune de Cruzille étant prévue pour 400 habitants...*

Où l'on se penche sur la rivière

Libres propos par Jean-Marie GERBAUD

Il y a des mots qui sont en pleine fleur, en pleine vie, des mots que le passé n'avait pas achevés, que les anciens n'ont pas connu aussi beaux, des mots qui sont les bijoux mystérieux d'une langue. Tel est le mot rivière. C'est un phénomène incommunicable aux autres langues. Qu'on songe phonétiquement à la brutalité sonore du mot «river» en anglais. On comprendra que le mot rivière est le plus français de tous les mots. C'est un mot qui est fait avec l'image visuelle de la rive immobile et qui cependant n'en finit pas de couler...

G. BACHELARD dans *L'eau et les rêves*.

Quand on parle de la rivière on parle généralement de l'eau qui court à travers les prés, les cultures, ou les bois. Quand on va évoquer la rivière avec le biologiste, celui-ci va tout de suite penser au «milieu» qu'elle représente. Pour lui la rivière c'est de l'eau, composée d'éléments chimiques comme l'oxygène, qui traverse un substrat calcaire, granitique, qui rencontre un certain nombre d'activités humaines l'agriculture, l'industrie, les zones urbanisées qui vont la modifier et qui vont la rendre plus ou moins impropre au développement de la vie.

Si le biologiste parle de la rivière il va parler du biotope, mot à la mode qui désigne un espace géographique équilibré où les espèces vivent d'une façon homogène. On va trouver dans ce biotope l'eau chargée de l'oxygène accumulé lorsqu'elle saute les barrages ou lorsqu'elle court dans les rochers. On va trouver aussi tous les nutriments arrachés par le courant au substrat qui compose les berges et le fond du lit et qui vont permettre aux végétaux et aux animaux de se nourrir. On va trouver les micro-organismes du monde animal les larves d'invertébrés comme les poduras aquatica ou les siphonurus lacustris les célèbres éphémères, on va rencontrer les crustacés écrevisses, bien sûr mais aussi des mollusques les moules par exemples, il y a des moules dans nos rivières d'eau douce. C'est dans nos rivières que l'on croquera toutes les classes du règne animal, dans l'eau les amphibiens, les tritons, les grenouilles, les poissons, la truite, la perche. Sur les rives mais aussi dans l'eau on pourra rencontrer les mammifères avec les rongeurs, ragondins, musaraignes, castors, avec les carnivores la loutre par exemple mais aussi toutes espèces d'oiseaux. Tous ces animaux ont besoin de la rivière pour se nourrir, se reproduire, se cacher et chasser. Plus l'espèce sera exigeante plus elle aura tendance à abandonner les espaces dégradés pour rejoindre les espaces épargnés

Le monde végétal compose une autre partie importante de ce biotope. Comme pour le règne animal on va trouver, dans nos rivières, toute la gamme des végétaux depuis les algues microscopiques jusqu'aux végétaux supérieurs comme les arbres en passant par les plantes aquatiques et la végétation de berge qui est dénommée «rivulaire». Pour vivre et se développer les végétaux ont besoin d'eau, mais aussi de lumière et d'oxygène.

Tous ces éléments et toutes ces espèces présents dans ce milieu sont dépendants les uns des autres pour vivre c'est ce qu'on appelle le cycle biologique et la disparition d'un des leur peut rompre cet équilibre et dégrader ce milieu.

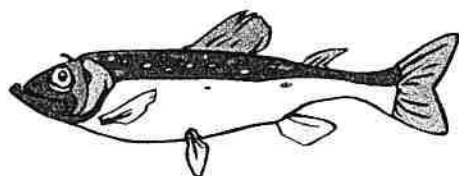
Cet espace au fil du temps a été modifié, dompté, les paysages ont été sculptés par l'activité humaine. Suivant l'époque dans l'agriculture dotée de bras, de nombreux ouvriers agricoles existaient, il n'y a pas si longtemps dans les exploitations, on faisait le bois pour se chauffer l'hiver le long des berges, les saules têtard en sont encore le témoignage, on procédait à l'entretien des rives de cours d'eau car la force hydraulique permettait de faire tourner les moulins. Les ouvrages de ces mêmes moulins transformant une rivière à courant rapide en une rivière à faciès lent ont privilégié l'implantation d'espèces plus adaptées aux conditions biologiques.

A cette époque les prescriptions du code rural qui impose l'entretien des rivières par les riverains étaient facilement respectées.

L'époque moderne par la mécanisation, par le recentrage nécessaire des tâches productives dans l'exploitation agricole a petit à petit fait que cet entretien a été abandonné. Les moulins du fait de la généralisation de la force électrique sont devenus obsolètes. Les conséquences ont pu être néfastes, inondations, ruines des ouvrages hydrauliques des moulins, hydromorphie des terrains agricoles en bordure de rivière. La végétation rivulaire laissée à l'abandon a créé une galerie obscure au-dessus du cours d'eau empêchant toutes les entrées de lumière et limitant la photosynthèse.

Dans les dernières décennies les communes ont pris conscience qu'il leur fallait défendre ce patrimoine. Elles se sont regroupées dans des syndicats intercommunaux pour se substituer aux obligations des riverains. Et si dans un premier temps la création de cet organisme a été motivée par la lutte contre les inondations très vite tous les usages de l'eau ont été pris en compte, l'agriculture mais aussi le tourisme, la pêche, le sport, la défense du milieu.

Si ces travaux sont largement aidés par les collectivités territoriales comme le Conseil Général, le Conseil Régional, les agences de l'eau, il faut savoir que la participation des communes dans ce domaine n'est pas compensée comme dans d'autres domaines, par un retour financier de la part des administrés qui profitent directement de ces aménagements.



Dans ses eaux, la vie continue ! par Claire CORNILLON

La petite rivière qui coule à Sagy s'appelle l'AIL (comme celui qui va bien avec le persil) mais on la voit aussi appelée, sur de vieilles cartes, l'AILE (comme celle de l'oiseau) ou l'AYE (comme ça fait mal ou « attrape ! »). Sa source prend juste au dessus du lavoir de Sagy, en dessous des maisons GUILLOT et GUILLOUX. Mais ses eaux sont aussi gonflées par celles de la combe de Sagy et toutes celles qui coulent de Cruzille (parfois de façon intermittente). Il doit y avoir bien longtemps qu'elle a creusé son lit là. Les maisons, les murets, tout semble s'être modelé autour d'elle. Elle longe quelques prés ou jardins, quelques grands trembles ou peupliers lui donnent un peu d'ombre, elle se faufile sous un appentis ou quelques petits ponts, fait quelques sauts et puis repart s'aventurer entre les arbres dans la vallée de Ste Geneviève. A Lugny, elle ira gonfler le lit de la Bourbonne qui elle-même ira grossir les flots de la Saône au niveau de St Oyen (Montbellet).

L'Ail est un rivière de 1^{ere} catégorie, c'est à dire qu'on y trouve des poissons d'eau vive comme la truite. De la même manière, on distingue les cours d'eau hors catégorie comme les torrents de montagne par exemple où vivent des saumons, et ensuite les rivières de 2^{ème} catégorie, comme la Saône, où l'on trouve les poissons blancs.

Autour de cette rivière la vie s'est développée, la nôtre, celle des villages : Pendant longtemps des moulins ont travaillé grâce à ses eaux : le moulin Meurier, le moulin Poirier. Maintenant, on la délaisse un peu, il faut bien le reconnaître, et pourtant...

Si vous vous penchez pour l'observer, vous aurez peut-être la chance d'y voir quelques uns de ses habitants :

- La truite FARIO : c'est la truite sauvage. Sa robe est assez foncée ponctuée de taches noires et rouges, son ventre est clair
- La truite ARC-EN-CIEL : Elle est originaire de Californie et s'est bien adaptée à l'élevage et à toutes nos eaux vives. Elle a les flancs argentés et joliment irisés

Une petite truite d'un an mesure environ 10 cm, elle atteint sa taille adulte vers 3 ans, la « maille » de 23 cm minimum. C'est lorsqu'elle l'atteint que le pêcheur aura le droit éventuellement de tenter de l'attraper.

- Le VAIRON : C'est un petit diablottin, très coloré au printemps, dont la taille ne peut guère excéder 14 cm
- Le GOUJON : Il est moins fuselé que le vairon et à peine plus gros, ses flancs sont couverts de grosses écailles et sa bouche porte 2 barbillons.

Tous ces poissons se nourrissent de petits invertébrés aquatiques, de crustacés tels que les GAMMARES (sorte de petites crevettes d'eau douce), les vers d'eau ou PHRIGANES, de larves d'insectes, d'insectes venus s'échouer à la surface de l'eau comme les EPHEMERES, les mouches etc. Le goujon peut même manger les œufs d'autres poissons, le vairon lui-même peut servir parfois de repas à certaines belles truites.

Ces dernières années on voit se développer une algue verte qui doit bien perturber l'équilibre des eaux de l'Ail : Cette algue aimerait le soleil et les eaux riches en azote !(d'où viendrait des excès d'azote ?) Les pêcheurs disent qu'on ne trouve plus d'écrevisses mais que, tout de même, l'eau semble de meilleure qualité depuis quelques années, en particulier depuis que la station d'épuration de Sagy a été shuntée et que les eaux d'assainissement sont traitées par la lagune. Mais par contre, en aval de la lagune le nombre de poissons va en réduisant chaque année.

Toute une autre vie animale existe bien sûr qu'on peut, avec un peu de chance et beaucoup de discrétion, apercevoir ou deviner : La COULEUVRE, la COULEUVRE VIPERINE, la SALAMANDRE, le TRITON, la GRENOUILLE, le CRAPAUD ... Un certain nombre d'oiseaux vivent au dépens des habitants de ce ruisseau : Le HERON, le MARTIN-PECHEUR, la POULE D'EAU... Il n'y a PAS DE CORMORAN dans nos contrées, ce qui laisse un peu plus de chances à nos poissons !

Qui contrôle cette rivière ?

Une société de pêche « les amis de la Bourbonne » s'occupe de réglementer la pêche sur le bassin dont elle s'occupe et qui regroupe :

La BOURBONNE, l'AIL, l'OGNON / la GRAVAISE/ le RUISSEAU de BISSY, le FREBY/le RUISSEAU de BURGUY/ le RUISSEAU de l'ETANG.

Elle veille au respect des règles de pêche à savoir :

*Pêcher dans les zones de pêche autorisée

*Ne pas pêcher dans les zones « réserve de pêche » : Ce sont des zones où les poissons vont se reproduire, où éventuellement seront faits les ensemencements en petites truites.

*Pêcher exclusivement dans la période d'ouverture de la pêche, c'est à dire du 15 mars au 15 septembre, entre le lever et le coucher du soleil.

*Respecter les mailles de poissons autorisés et les quantités.

*Respecter les lieux de pêche et les préserver.

*Vérifier que tout pêcheur possède sa carte de pêche et prévenir ainsi le braconnage et toute pratique excessive.

Parmi ses rôles on peut signaler tout particulièrement la préservation de la faune des rivières et des rivières elles-mêmes. En cas de problème elle pourra alerter les services compétents (Action sanitaire, Environnement, Directions départementales de l'AGRICULTURE ou de l'EQUIPEMENT etc.).

Chacun de nous, en fait, a un rôle à jouer dans cette protection de la rivière. Les riverains doivent s'efforcer de l'entretenir en toilettant les berges, en enlevant les épaves et en évitant le développement excessif des algues, cressons. Chaque usager doit bannir tout rejet de produit chimique ou détergent dans ses eaux. Chaque habitant doit user avec modération des produits d'entretien, lessives, car inmanquablement, ces produits retourneront à la rivière après la lagune qui peut les modifier, mais hélas, n'a pas le pouvoir de les faire disparaître !

Si nos enfants nous voient traiter avec respect la rivière, comptons qu'à leur tour, ils s'attacheront à l'entretenir et à la maintenir en vie, en fait tout simplement à l'aimer comme quelqu'un qui ferait partie de leur famille.



L'Ail vu de la roche Sainte Geneviève

CRUZILLE — Place

Édit. Truchot Cluny



Bulletin réalisé et composé par Marie-Hélène CHEVENET, Claire CORNILLON et François DEDIENNE

Photographies de Claire CORNILLON :

- couverture : abreuvoir de Fragnes
- page 20 : puits au Collot
- page 31 : goulotte de la fontaine de Collonges
- page 43 : l'Ail vu de la roche Sainte Geneviève
- page 44 : la fontaine de Collonges